



RAPPORT D'ACTIVITÉ

2016



SOMMAIRE

ÉDITO 4

LE SMTCA : L'ORGANISATION INSTITUTIONNELLE	5
Composition du bureau syndical	6
Quelques chiffres clé	10

THÈMES 11

OFFRES DE TRANSPORT 11

Offres tram/bus	12
Plan du réseau	14
C.vélo	16
Moovicité	18
Activité Transport À la Demande tout public	20
Navette Clermont-Ferrand/gare du Train	
le Panoramique des Dômes	21
Covoiturage Auvergne	22

AUVERMOOV 23

Historique	24
Premier retour d'expérience	25

PATRIMOINE ET INFRASTRUCTURES 27

Gestion, entretien/maintenance, du patrimoine bâti	28
Le matériel roulant	28
Travaux sur la plateforme du tramway et le viaduc Saint-Jacques	29
La sécurité	32

LA TARIFICATION SOLIDAIRE 33

Bilan 2016	34
Actions de communication	36

ÉTUDES DE MOBILITÉ 37

Enquête origines destinations 2016 pour les lignes régulières bus et tramway	38
Désynchronisation des horaires en 2016	40
Modélisation 2016	41
Révision du plan de déplacements urbains (PDU)	41
Amélioration du réseau : ligne Est-Ouest	42
Billettique - SAEIV	42

SÉCURITÉ 43

Sensibilisation contre le harcèlement dans les transports	44
Campagne Sécurité Plateforme	44

ACTIONS DE COMMUNICATION GLOBALES 45

Évolutions du réseau de l'agglomération clermontoise	46
Journée du transport public	47
Action culturelle : fresque de Lachaux	48
10 ans du tram	49

LES DONNÉES FINANCIÈRES 53

PRINCIPAUX RÉSULTATS DU RÉSEAU DE TRANSPORT 57

PROJETS 2017 59

PROJET 2016 - 2032 smtc-ac	62
Œuvrer pour une métropole plus forte	63
Produire plus de services, plus adaptés et plus simples d'utilisation	64
Porter une exigence de performance	65
Construire la métropole du développement harmonieux	66

ÉDITO



par François RAGE
Président du SMTC

Après 10 ans de service, la plateforme du tramway clermontois avait besoin d'un rafraîchissement. De 2016 à 2018, un peu plus de 10 M€ de travaux, soit environ 4% du coût total de l'infrastructure, sont réalisés pour maintenir la qualité, le confort et la fiabilité de notre tramway « fleur de lave » qui assure, chaque année, 18 millions de trajets des habitants de la métropole.

Ces travaux constituent, aussi, une gêne, avec des déviations pour les automobilistes, les piétons et les cyclistes, du bruit pour les riverains et des temps de trajet allongés pour les usagers du tramway, car les bus de substitution ne profitent pas de voies réservées et prioritaires.

Pourtant, la fréquentation de notre réseau a encore augmenté de près de 2% cette année. J'y vois la marque de notre action et de celle de nos partenaires, mais aussi le signal d'une transition à l'œuvre dans toutes les métropoles : les tramways et les bus à haut niveau de service apportent confort et régularité et sont en phase avec la prise de conscience écologique. C'est aussi ce qui explique l'essor continu de notre offre de vélos en libre-service et de location en longue durée de vélos à assistance électrique.

Ce mouvement de société, capté par les rencontres citoyennes de la mobilité, est au cœur de notre projet politique, matérialisé dans un programme pour 15 ans

élaboré en 2016 et adopté en janvier 2017. Il fait de la mobilité un levier du renouvellement global de notre métropole : mobilité pour tous, mobilité au cœur du développement urbain, mobilité durable, mobilité éducative. Je vous invite à le découvrir dans ce rapport d'activité.

L'accord de Paris, entré en vigueur en novembre 2016, est fragile et repose sur une volonté universelle. Avec 1,35% des émissions de gaz à effet de serre pour 0,9% des habitants, la France a une grande responsabilité et notre métropole en prend sa part. L'urbanisme, qui structure l'espace et organise le partage de l'espace public, est une clef du succès pour la réduction de l'impact environnemental des déplacements. Le SMTC se doit d'y contribuer et, également, de proposer des offres de qualité qui permettent à chacun d'entre nous de réellement pouvoir choisir des transports plus propres.

Cette qualité repose aussi sur nos exploitants (Cellier-Chevanet, Faure, Fontanon, Giron, Keolis, Nénot, T2C, Transdev, Vélogik) qui s'engagent à nos côtés, chaque jour et sur chaque trajet. Ce sont ainsi près de 1 000 femmes et hommes qui sont au service des 300 000 habitants de notre métropole.

C'est le résultat de leur travail et de celui des élus qui est tracé dans ce rapport d'activités 2016.



LE SMT L'ORGANISATION INSTITUTIONNELLE

COMPOSITION DU BUREAU SYNDICAL

- François RAGE Président
- Hervé PRONONCE 1^{er} vice-président ➤ Système tramway
- Blandine GALLIOT 2^{ème} vice-présidente ➤ Finances, ressources humaines, moyens généraux
- Odile VIGNAL 3^{ème} vice-présidente ➤ Exploitation et nouveaux services
- Olivier ARNAL 4^{ème} vice-président ➤ EPIC T2C
- Robert COUZON 5^{ème} vice-président ➤ Commission d'appel d'offres
- Agnès DÉSÉMARD 6^{ème} vice-présidente ➤ Tarification solidaire
- Cyril CINEUX 7^{ème} vice-président ➤ PDU et sa révision
- Pascal GUILTARD 8^{ème} vice-président ➤ Restructuration du réseau
- Alain DUMEIL 9^{ème} vice-président ➤ Accessibilité

DÉLÉGUÉS TITULAIRES

Nadine ALAPETITE*	Pascal GUILTARD
Olivier ARNAL	Anne KERGUELIN
Saïd BARA	Michel LACROIX
Grégory BERNARD	Achille MARTINEZ
Michel BEYSSI	Laurent MASSELOT
Laurent BRUNMUROL	Raymond MONTAGNE
Jacques CHEVALIER	Jean-Marc MORVAN
Cyril CINEUX	Flavien NEUVY
Agnès DESEMARD	Gérard NOËL
Alain DUMEIL	Hervé PRONONCE
Sondès EL HAFIDHI	François RAGE
Blandine GALLIOT	Jean-Louis REGNIER
Laurent GANET	Michel SABRE
Laurent GILLIET	Odile VIGNAL
Patricia GUILHOT	René VINZIO

DÉLÉGUÉS SUPPLÉANTS

Irène CHANDEZON	Christophe BERTUCAT
Valérie BERNARD	René DARTEYRE
Jean-Pierre BRENAS	Pierre BORDES
Nadia FORTE-VIGIER	Marie-José TROTE
Chantal LELIEVRE	Michel PAGE
Claude PRACROS	Véronique PRIEUR
Nicole PRIEUX	Laurent GAUVIN
Dominique VERGNE	Julie DUVERT
Yves CHAUVET	Jacqueline BOLIS
André JAMMOT	Philippe MAITRIAS
Jérôme GODARD	Karine CHANPEYRAUD
Pierre RIOL	Marie-Jeanne RAYNAL
Michel CROS	Nicolas BONNET
Martine BELLEROS	Martine FAUCHER
Monique BONNET	

*Nadine ALAPETITE est remplacée par Achille MARTINEZ (Délibération de Clermont Communauté du 12.02.2016)

Les représentants de la commune de Sayat

Délégué titulaire	Délégué suppléant
Robert COUZON	Gérard LANGLAIS

Les représentants de la commune de Saint-Beauzire

Délégué titulaire	Délégué suppléant
Michel FOURNIER	Christine BARGHOUT

ÉLUS MEMBRES DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES (CAO)

Président

François RAGE ou son représentant Robert COUZON

Membres titulaires

René VINZIO Agnès DESEMARD Michel SABRE
Jacques CHEVALIER Jean-Louis REGNIER

Membres suppléants

Michel LACROIX Alain DUMEIL Raymond MONTAGNE Michel BEYSSI

ÉLUS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA RÉGIE T2C

Président : Olivier ARNAL

Membres

Yves JAMON, représentant de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Puy-de-Dôme

2 représentants du personnel de la Régie T2C

1 représentant de l'association ADUT (Association de Défense des Usagers des Transports)

COMITÉ DE PILOTAGE DE L'ÉTUDE SUR LA MISE EN PLACE D'UNE TARIFICATION SOLIDAIRE

Odile VIGNAL Agnès DESEMARD Olivier ARNAL Patricia GUILHOT
Blandine GALLIOT Cyril CINEUX Alain DUMEIL Claude PRACROS

COMITÉ DE PILOTAGE POUR LA RÉALISATION D'UN DIAGNOSTIC TERRITORIAL SUR LA MOBILITÉ DE PUBLICS EN INSERTION PROFESSIONNELLE

Bené VINZIO Alain DUMELL

GROUPES DE PILOTAGE DE L'ÉTUDE DE FAISABILITÉ D'UN CENTRE DE DISTRIBUTION URBAIN DE MARCHANDISES

Odile VIGNAL
Pascal GUITTARD
Jacques CHEVALIER

LES COMMISSIONS PERMANENTES

Ces commissions permanentes interviennent en amont du Comité syndical. Elles formulent des avis consultatifs destinés à permettre au Comité syndical, seul décisionnaire, de délibérer.

Commission en charge des finances, des ressources humaines et des moyens généraux

Compétences

Budget	Paye	Informatique
Gestion comptable	Gestion des carrières	Véhicules et bâtiment
Dette	Gestion des compétences	

Composition

- **Président : François RAGE • Présidente suppléante : Blandine GALLIOT**

Christophe BERTUCAT	Robert COUZON	Laurent MASSELOT	Hervé PRONONCE
Michel BEYSSI	Martine FAUCHER	Flavien NEUVY	Michel SABRE
Jean-Pierre BRENAS	Michel LACROIX	Claude PRACROS	Odile VIGNAL

Commission en charge de l'exploitation et nouveaux services

Compétences

- Suivi et évolution du réseau ; gestion et suivi des contrats de transport ; gestion et suivi du patrimoine mis à disposition de l'exploitation ; système d'aide à l'exploitation voyageurs et billettique.
- Nouveaux services : covoiturage, autopartage, véhicule libre-service, déploiement du numérique, Open data.

Composition

- **Président : François RAGE • Présidente suppléante : Odile VIGNAL**

Olivier ARNAL	Cyril CINEUX	Laurent GILLIET	Gérard NOEL
Christine BARGHOUT	Achille MARTINEZ	Patricia GUILHOT	Véronique PRIEUR
Valérie BERNARD	Agnès DESEMARD	Pascal GUITTARD	Marie-José TROTE
Grégory BERNARD	Alain DUMEIL	Anne KERGUELIN	René VINZIO
Karine CHANY-PEYRAUD	Sondès EL HAFIDHI	Chantal LELIEVRE	
Jacques CHEVALIER	Laurent GAUVIN	Raymond MONTAGNE	

Commission en charge du Système tramway

Compétences

- Maintenance du matériel roulant et installations fixes
- Exploitation et sûreté de fonctionnement
- Management qualité
- Évolution réseau
- Évolution système

Composition

- **Président : François RAGE • Président suppléant : Hervé PRONONCE**

Saïd BARA	Irène CHANDEZON	Laurent GANET	Nicole PRIEUR
Grégory BERNARD	Yves CHAUVET	Philippe MAITRIAS	Jean-Louis REGNIER
Nicolas BONNET	Jacques CHEVALIER	Raymond MONTAGNE	
Pierre BORDES	Julie DUVERT	Jean-Marc MORVAN	

Représentants de la CCSPL (Commission consultative des services publics locaux)

Le bureau est composé d'un représentant de :

- la Fédération nationale des associations d'usagers (FNAUT),
- l'Association des usagers des transports clermontois (ADUT),
- l'Association des usagers des transports urbains de l'agglomération clermontoise (ASTUCE),
- Collectif départemental pour l'insertion des personnes handicapées (CDIPH) : Jean-Sylvain FROSSARD,
- l'Association Vélocité 63.

Représentants dans divers organismes

• GART

Titulaire : François RAGE
Suppléante : Odile VIGNAL

• AFGNV

Titulaire : Odile VIGNAL

• POLIS

Titulaire : Robert COUZON

• UITP

Titulaire : Hervé PRONONCE

• CLERMONT MÉTROPOLE

Titulaire : Cyril CINEUX
Suppléant : Jacques CHEVALIER

• ADUHME

Titulaire : Blandine GALLIOT
Suppléant : Michel LACROIX

• CODATU

Titulaire : Robert COUZON

• CIVINET

Titulaire : Odile VIGNAL
Suppléant : Robert COUZON

• CLUB DES VILLES ET TERRITOIRES CYCLABLES

Titulaire : Odile VIGNAL
Suppléant : Achille MARTINEZ

• CNAS

Titulaire : Agnès DESEMARD

QUELQUES CHIFFRES CLÉ

LE RESSORT TERRITORIAL DE L'AUTORITÉ ORGANISATRICE DE LA MOBILITÉ

- 23 communes,
- 294 700 habitants,
- 34 000 étudiants,
- un territoire de 325 km².

LE SERVICE RENDU

- **32 millions de voyages**, soit 110 voyages par an et par habitants,
- **40 000 abonnés** dont 17 000 abonnés solidaires et 15 000 abonnés étudiants bénéficiant d'un tarif réduit,
- **18 millions** de voyages en tramway,
- **14 millions** de voyages en bus,
- **100 000** voyages à vélo en libre service.

LE RÉSEAU

- 1 ligne de tramway de 15,2 km.
- 2 lignes Bus à Haut Niveau de Service.
- 17 lignes urbaines de bus.
- 5 lignes périurbaines desservies par autocars
 - + 1 service de transport desservant la gare du train Le Panoramique des Dômes, de mai à septembre.
- 284 km de lignes.
- 1 service TAD (Transport A la Demande).
- 1 service de transport à destination des personnes en situation de handicap.
- 31 lignes orientées établissements scolaires.
- 6 lignes orientées entreprises.
- Un service de location de vélo : C.vélo.



Les communes du ressort territorial

Aubière, Aulnat, Beaumont, Blanzat, Cébazat, Châteaugay, Le Cendre, Ceyrat, Chamalières, Clermont-Ferrand, Cournon, Durtol, Gerzat, Lempdes, Nohanent, Orcines, Pérignat-lès-Sarliève, Pont-du-Château, Romagnat, Royat, Saint-Beauzire, Saint-Genès-Champanelle, Sayat.

LE PARC DE VÉHICULES ET ÉQUIPEMENTS

- 25 rames de tramway.
- 25 Bus à Haut Niveau de Service.
- 191 bus :
 - 128 véhicules standards dont 58 fonctionnent au gaz naturel pour véhicule,
 - 39 bus articulés dont 25 Bus à Haut Niveau de Service,
 - 10 minibus.
- Transport A la Demande : 13 véhicules dont 7 spécialement aménagés pour les personnes en fauteuil roulant.
- 510 arrêts.
- 63 Distributeurs de Titre de Transport sur les lignes A, B, C et Pôle Échange Intermodal de la gare SNCF.
- 114 Bornes d'Information Voyageurs sur les lignes A, B, C et Pôle Échange Intermodal de la gare SNCF.

DES FEMMES ET HOMMES

- 47 salariés au SMTC.
- 837 salariés à T2C.
- 9 employés et 2 apprentis à Vélogik.
- Ainsi qu'une partie des salariés de nos transporteurs (Cellier Chevanet / Faure / Fontanom / Giron / Kéolis / Nénot, Transdev).



OFFRES DE TRANSPORT

6 COURNON
Glacee Descartes

63

T2C

HEULIEZ

VOLOVO

8167-WA 63

OFFRES TRAM/BUS

L'ensemble des services proposés constitue le réseau de transports urbains de l'agglomération clermontoise sur la base d'une organisation hiérarchisée.

- 2 lignes, A (tramway) et B (Bus haut niveau de service) : la fréquence et les tracés permettent l'accès à la quasi-totalité des équipements publics structurants de l'agglomération dans des conditions optimales de desserte, totalisant 90 000 voyages par jour sur les communes d'Aubière, Chamalières, Clermont-Ferrand et Royat.
- 4 lignes structurantes : la C (BHNS) et les lignes 3, 4 et 10 complètent l'offre structurante avec 22 500 voyages par an sur les communes d'Aubière, Beaumont, Ceyrat, Clermont-Ferrand, Cournon d'Auvergne, et Romagnat.

Ces 6 lignes génèrent près de 80% de la fréquentation

- 10 lignes secondaires et de cabotage 5, 8, 9, 12, 13, 20, 21, 24, 35/36 assurent la desserte de proximité ou de liaison.
- 11 lignes d'aménagement du territoire.
- 31 services orientés vers un public scolaire, réalisent 40 000 voyages par an.

- 6 secteurs de desserte en transport à la demande (TAD) en complément de lignes périurbaines régulières :
 - Orcines vers Clermont-Ferrand,
 - Saint-Genès Champannelle vers Clermont-Ferrand,
 - Pérignat-lès-Sarliève vers Aubière,
 - Sayat/Nohanent vers Clermont-Ferrand,
 - Saint-Genès Champannelle/Orcines vers Royat,
 - Châteaugay vers Clermont-Ferrand.

Plus 2 lignes virtuelles TAD :

- Romagnat « Opme et Saulzet » vers Beaumont,
- Saint-Beauzire vers Clermont-Ferrand.

Ces lignes fonctionnent sur le principe de l'abonnement et de la réservation :

- grâce à sa connexion au réseau SNCF, le réseau bénéficie d'une intermodalité pour laquelle le SMTC et le Conseil régional proposent une billetterie unique avec des tarifs préférentiels : les titres « Tandem ».



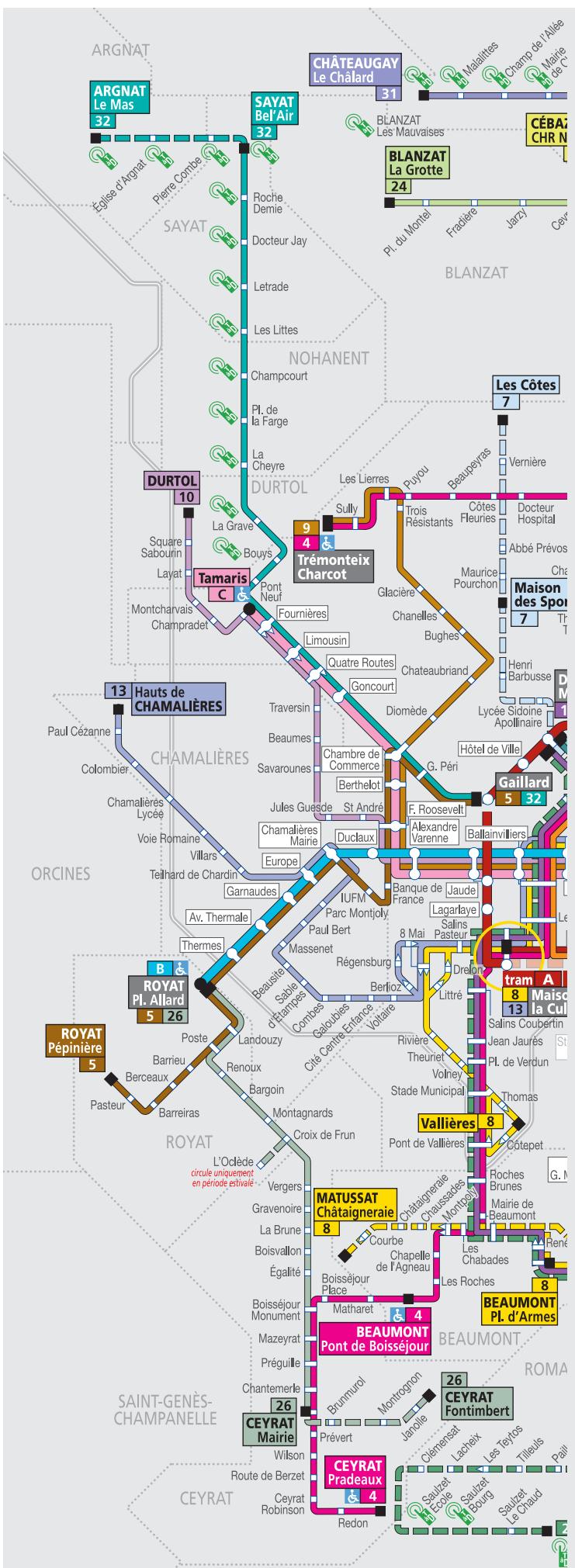


PLAN DU RÉSEAU T2C

OFFRE RÉGULIÈRE

Le réseau spécifique orienté vers le public scolaire ou usine est disponible sur :

www.t2c.com/votre trajet

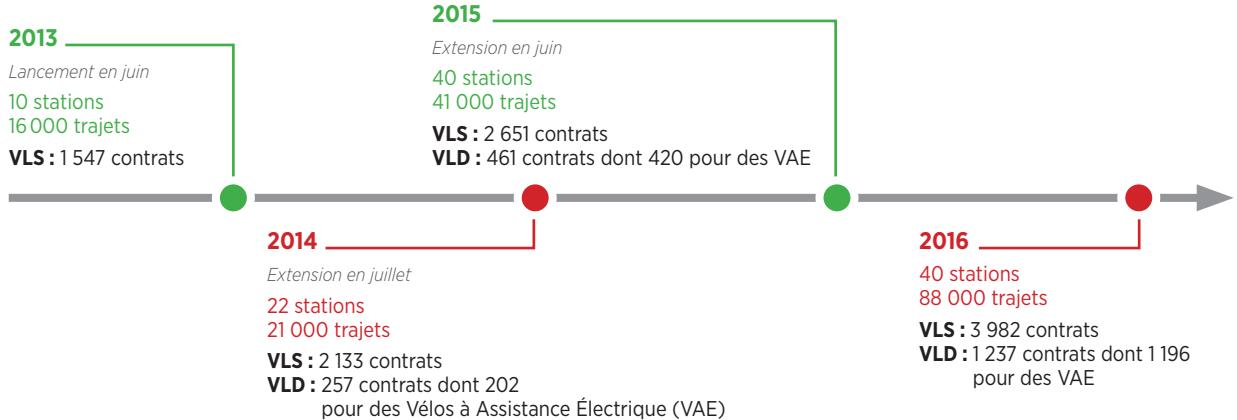
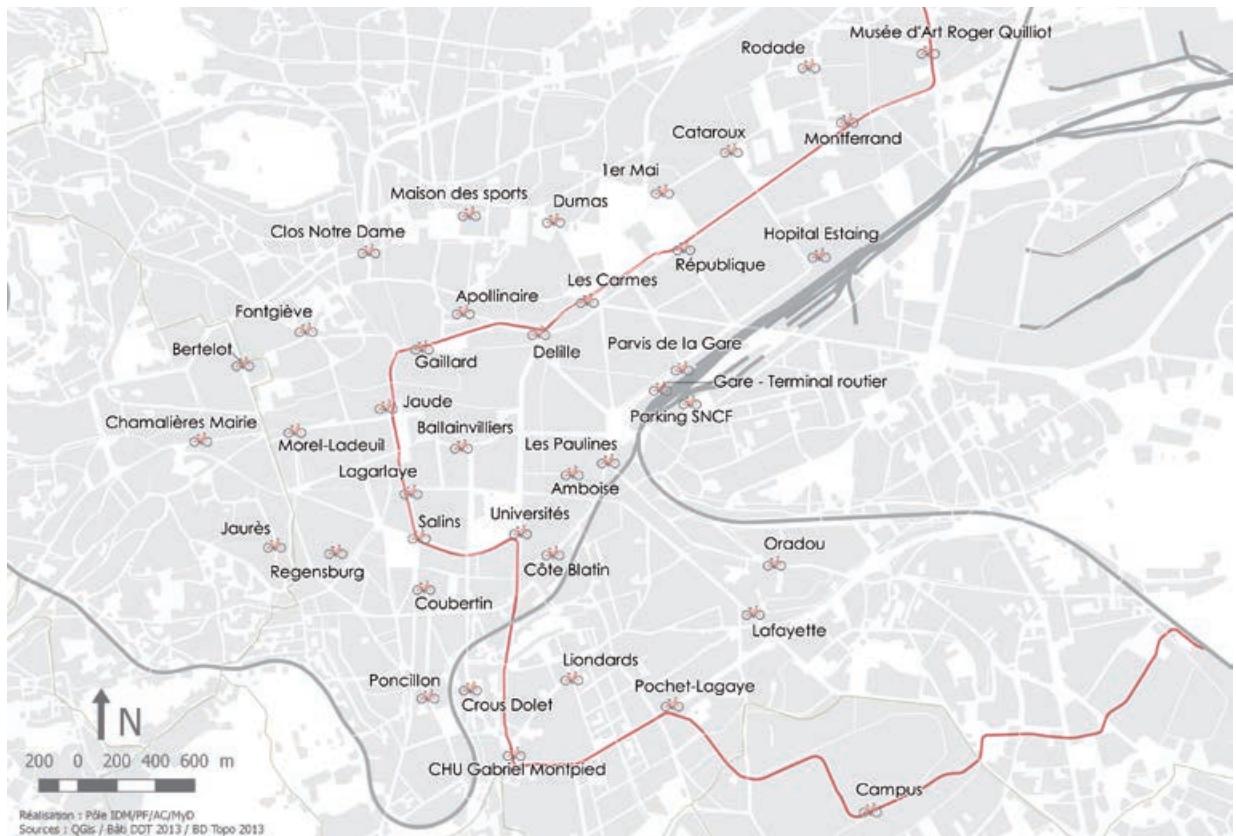




C.VÉLO

Fort de son double dispositif de location de vélos en libre-service et en longue durée, C.vélo continue de se développer et attire toujours plus de nouveaux utilisateurs.

Exploité par Velogik Auvergne depuis son lancement en 2013, l'équipe présente à Clermont-Ferrand ne cesse de se renforcer pour répondre à cette demande grandissante.



LE SERVICE

- 400 vélos en libre-service répartis sur 40 stations et disponibles 24/24h et 7/7j.
- 120 vélos en location longue durée (vélos classiques et à assistance électrique) réservables en agence (Parvis de la gare) 6/7j.

LES STATIONS VLS

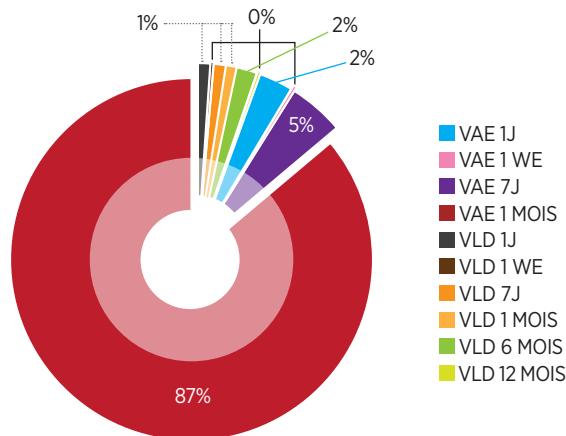
Les stations VLS les plus fréquentées pour le mois de septembre 2016

(% par rapport au nombre de mouvements total) :

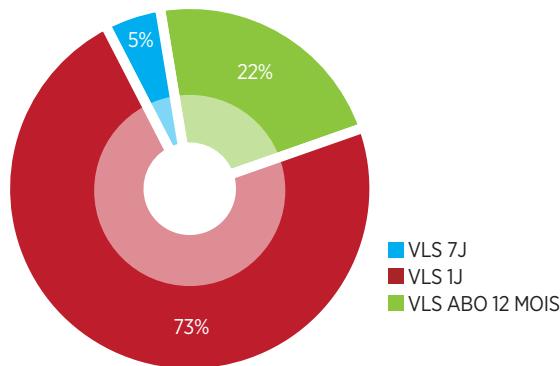
- Jaude : 1835 mouvements (8,3%)
- Universités : 1486 mouvements (6,7%)
- Gare SNCF : 1387 mouvements (6,3%)

- Lagarlaye : 1196 mouvements (5,4%)
- CROUS/Dolet : 1082 mouvements (4,9%)
- Gaillard : 1064 mouvements (4,8%).

Répartition des contrats pris en agence (2016)



Répartition des contrats pour les VLS (2016)



RÉPARTITION DES CONTRATS (ABONNÉS ET USAGERS OCCASIONNELS) SUR L'ANNÉE

- Location en Longue Durée (VLD)

VAE = Vélo à Assistance Électrique.

- Location en Longue Durée (VLD)

ACTIONS DE COMMUNICATION

Des affiches ont été conçues sur un ton humoristique pour une campagne d'affichage, sur des panneaux du réseau JC Decaux, qui a été programmée du 12 au 18 octobre 2016.

Des annonces presse avec les mêmes visuels sont parues dans les magazines ZAP et Tout Clermont.



FINANCEMENT DU FEDER

Les projets liés au développement de l'usage du vélo (VLS, VLD, ...) sont cofinancés par les fonds européens (FEDER).

L'Europe soutient ainsi l'usage des modes doux et de la transition écologique.



MOOVICITÉ

ACTIVITÉ TRANSPORT DES PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE (TPMR)

Il est effectué sur le périmètre des 23 communes du Ressort territorial du SMTC :

Aubière	Le Cendre	Gerzat	Romagnat
Aulnat	Ceyrat	Lempdes	Royat
Beaumont	Chamalières	Nohanent	Saint-Beauzire
Blanzat	Clermont-Ferrand	Orcines	Saint-Genès-Champanelle
Cébazat	Cournon	Pérignat-lès-Sarliève	Sayat
Châteaugay	Durtol	Pont-du-Château	

L'OFFRE DE SERVICE

- Ce service fonctionne du lundi au dimanche toute l'année, y compris les jours fériés, aux horaires suivants : de 7h00 (1^{ère} prise en charge) à 23h00 (dernière dépose).

LES MOYENS HUMAINS ET MATÉRIELS

- L'exploitation est réalisée au moyen de 9 services conducteurs du lundi au vendredi et de 5 services conducteurs du samedi au dimanche.
- Pour assurer l'ensemble des services, 3 minibus équipés de hayon, 2 véhicules légers de 4 places clients, 2 véhicules légers de 4 places clients + 1 UFR, propriété du SMTC.
- Depuis le 19 septembre 2016, un minibus équipé d'un hayon.



LA PRODUCTION KILOMÉTRIQUE ANNUELLE

Le service totalise en 2016, 310 233 km parcourus contre 302 014 kilomètres en 2015, soit une variation de + 2,72%.

L'augmentation des kilomètres parcourus s'explique en partie par une augmentation des dessertes de communes excentrées (Cébazat, Le Cendre, Lempdes et Orcines).



LES DEMANDES DE TRANSPORT

L'année 2016 totalise **61 666 demandes de transport**.

• **36 326 réservations** ont été honorées contre 33 372 en 2015, soit une progression de la fréquentation de + 8.85%.

• **2 601 demandes de transport** n'ont pu être honorées (mis sur liste d'attente) en raison de la saturation du service aux heures pleines (+ 4% par rapport à 2015).

• **2 119 réservations ont été annulées** moins de 12 heures avant l'heure prévue ; + 9,96% par rapport à 2015.

Ces annulations tardives ne permettent pas de proposer la plage horaire aux usagers en liste d'attente.

• **20 620 réservations ont été annulées** plus de 12 heures avant l'heure prévue ; + 16,39% par rapport à 2015 ; 20 620 annulations contre 17 716 en 2015.

Ces annulations précoces ont permis de proposer la plage horaire à un client en liste d'attente.

LES TITRES DE TRANSPORT

77% des usagers du service TPMR sont abonnés au réseau T2C.

Pour les accompagnants, 67% bénéficient du transport gratuit, à la seule condition que cela soit notifié « Besoin d'accompagnement » ou « Tierce personne » sur la carte d'invalidité.

Pour les accompagnants payants, 24% présentent un abonnement et 9% un ticket unitaire.

LA TYPOLOGIE CLIENTÈLE

• **37%** présentent des difficultés à marcher, dont 10% se déplacent avec béquille ou déambulateur.

• **27%** de la clientèle présentent des difficultés pour se déplacer ou un handicap mental.

• **24%** sont mal ou non-voyants.

• **12%** sont en UFR.

MooviCité enregistre de plus en plus d'adhésions de personnes âgées présentant des maladies neurodégénératives telles que la maladie d'Alzheimer mais également des personnes présentant des déficiences respiratoires (sous oxygène) ou de lourdes pathologies motrices et/ou mentales.



ACTIVITÉ TRANSPORT À LA DEMANDE TOUT PUBLIC

LE PÉRIMÈTRE D'ACTION ET L'OFFRE DE SERVICE

Les services de Transport À la Demande (TAD) tout public MooviCité interviennent sur 6 lignes zonales et 2 lignes virtuelles, en rabattement sur le réseau T2C.

- Saint-Genès-Champanelle/Orcines > Royat (arrêt Place Allard)
- Saint-Genès-Champanelle > Clermont-Ferrand (arrêt Henri Dunant)
- Orcines > Clermont-Ferrand (arrêt Place Gaillard)
- Pérignat-lès-Sarliève > Aubière (arrêts Chambon et Margeride)
- Opme > Beaumont (arrêt Place d'Armes)
- Châteaugay > Clermont-Ferrand (arrêt Neyrat)
- Sayat/Nohanent > Clermont-Ferrand (arrêt Place Gaillard)
- Saint-Beauzire > Clermont-Ferrand (arrêt Les Pistes)

LES MOYENS HUMAINS ET MATÉRIELS

L'exploitation est réalisée au moyen de 6 services conducteurs du lundi au samedi.

Pour assurer l'ensemble des services, 5 minibus de 15 places sont mis en production.

LA PRODUCTION KILOMÉTRIQUE ANNUELLE

En 2016, le service totalise 258 261 km parcourus sur l'ensemble des lignes de TAD.

TYPOLOGIE CLIENTÈLE PAR LIGNE

- **49%** des usagers sont des actifs,
- **43%** sont des scolaires sur l'ensemble des lignes TAD.

SYNTHÈSE 2016



Activité	Kilomètres parcourus	Nombre de voyage	Voyages/Km	Nombre d'usagers transportés	Taux de groupage
TAD PMR	310 223	32 472	0,104	36 326	1,12
TAD tout public	258 261	14 575	0,056	30 752	2,11

Activité	Appels traités	Nombre de jours d'ouverture	Appels/jour d'ouverture	Appels en minute	Temps moyen d'un appel
Centrale	36 732	307	120	94 566 min	2:57

NAVETTE CLERMONT-FERRAND GARE DU TRAIN LE PANORAMIQUE DES DÔMES

L'année 2016 a été la 5^{ème} année de la mise en exploitation du train Panoramique des Dômes, sous maîtrise d'ouvrage du Conseil Départemental du Puy-de-Dôme.

Du samedi 1^{er} avril au dimanche 5 novembre, le SMTCA a proposé une navette desservant la gare du train Le Panoramique des Dômes à partir de Clermont-Ferrand.

Les services ont été assurés tous les jours de la semaine, du lundi au dimanche y compris les jours fériés, à raison de 6 allers-retours quotidiens.

19 000 voyages ont ainsi été réalisés en 2016 (+3 000 par rapport à 2015) dont un tiers grâce à l'allongement de la période d'exploitation.

ACTIONS DE COMMUNICATION

Une affiche et un guide horaire ont été envoyés à la fois en version papier et en version informatique aux Offices de tourisme, centres d'information et aux hôtels de Clermont-Ferrand, Chamalières et Royat ; aux Chambres d'hôtes ; aux Services et résidences étudiantes ; aux transporteurs urbains et interurbains ; aux collectivités locales ; aux logements sociaux ; aux mairies du Ressort territorial.

NAVETTE
Clermont-Ferrand ⇄ Gare du Panoramique des Dômes

Samedi 1^{er} avril au dimanche 5 novembre 2017

Les points d'arrêts de la navette correspondent à des arrêts T2C
Les horaires peuvent varier en fonction des difficultés de circulation
Les horaires de fin de journées seulement
du samedi 3 juillet au dimanche 1^{er} octobre

ALLER		NAVETTE										RETOUR					
1 ^{er} Mai	Av. de la République/avenue rue Neuve CLERMONT-FERRAND	9 h 00	10 h 45	12 h 45	14 h 45	16 h 45	18 h 45	12 h 45	14 h 45	16 h 45	18 h 45	10 h 00	12 h 00	14 h 00	16 h 00	18 h 00	
Gare SNCF	quai bus n°1 Arrêt ligne B, direction Montluçon CLERMONT-FERRAND	9 h 03	10 h 48	12 h 48	14 h 48	16 h 48	18 h 48	9 h 08	10 h 53	12 h 53	14 h 53	16 h 53	9 h 13	10 h 58	12 h 58	14 h 58	16 h 58
Ballainvilliers	Place Renoux CLERMONT-FERRAND	9 h 08	10 h 53	12 h 53	14 h 53	16 h 53	18 h 53	9 h 17	11 h 02	13 h 02	15 h 02	17 h 02	9 h 21	11 h 06	13 h 06	15 h 06	17 h 06
Jaudé	Rue Blatin CLERMONT-FERRAND	9 h 13	10 h 58	12 h 58	14 h 58	16 h 58	18 h 58	9 h 21	11 h 06	13 h 06	15 h 06	17 h 06	9 h 30	11 h 15	13 h 15	15 h 15	17 h 15
Europe	Arrêt ligne B, direction Royat CHAMALIÈRES	9 h 17	11 h 02	13 h 02	15 h 02	17 h 02	19 h 02	9 h 21	11 h 06	13 h 06	15 h 06	17 h 06	9 h 35	11 h 20	13 h 20	15 h 20	17 h 20
Royat Pl. Allard	Place Allard ROYAT	9 h 21	11 h 06	13 h 06	15 h 06	17 h 06	19 h 06	9 h 21	11 h 06	13 h 06	15 h 06	17 h 06	9 h 35	11 h 20	13 h 20	15 h 20	17 h 20
La Font de l'Arbre	Route du Puy de Dôme ORCINES	9 h 30	11 h 15	13 h 15	15 h 15	17 h 15	19 h 15	9 h 35	11 h 20	13 h 20	15 h 20	17 h 20	9 h 35	11 h 20	13 h 20	15 h 20	17 h 20
Gare du Panoramique des Dômes		9 h 35	11 h 20	13 h 20	15 h 20	17 h 20	19 h 20	9 h 35	11 h 20	13 h 20	15 h 20	17 h 20	9 h 35	11 h 20	13 h 20	15 h 20	17 h 20

RETOUR

ALLER		NAVETTE										RETOUR					
1 ^{er} Mai	Av. de la République/avenue rue Neuve CLERMONT-FERRAND	9 h 00	10 h 45	12 h 45	14 h 45	16 h 45	18 h 45	9 h 08	10 h 53	12 h 53	14 h 53	16 h 53	9 h 13	10 h 58	12 h 58	14 h 58	16 h 58
Gare SNCF	quai bus n°1 Arrêt ligne B, direction Montluçon CLERMONT-FERRAND	9 h 03	10 h 48	12 h 48	14 h 48	16 h 48	18 h 48	9 h 17	11 h 02	13 h 02	15 h 02	17 h 02	9 h 21	11 h 06	13 h 06	15 h 06	17 h 06
Ballainvilliers	Place Renoux CLERMONT-FERRAND	9 h 08	10 h 53	12 h 53	14 h 53	16 h 53	18 h 53	9 h 21	11 h 06	13 h 06	15 h 06	17 h 06	9 h 30	11 h 15	13 h 15	15 h 15	17 h 15
Jaudé	Rue Blatin CLERMONT-FERRAND	9 h 13	10 h 58	12 h 58	14 h 58	16 h 58	18 h 58	9 h 21	11 h 06	13 h 06	15 h 06	17 h 06	9 h 35	11 h 20	13 h 20	15 h 20	17 h 20
Europe	Arrêt ligne B, direction Royat CHAMALIÈRES	9 h 17	11 h 02	13 h 02	15 h 02	17 h 02	19 h 02	9 h 21	11 h 06	13 h 06	15 h 06	17 h 06	9 h 30	11 h 15	13 h 15	15 h 15	17 h 15
Royat Pl. Allard	Place Allard ROYAT	9 h 21	11 h 06	13 h 06	15 h 06	17 h 06	19 h 06	9 h 21	11 h 06	13 h 06	15 h 06	17 h 06	9 h 35	11 h 20	13 h 20	15 h 20	17 h 20
La Font de l'Arbre	Route du Puy de Dôme ORCINES	9 h 30	11 h 15	13 h 15	15 h 15	17 h 15	19 h 15	9 h 35	11 h 20	13 h 20	15 h 20	17 h 20	9 h 35	11 h 20	13 h 20	15 h 20	17 h 20
Gare du Panoramique des Dômes		9 h 35	11 h 20	13 h 20	15 h 20	17 h 20	19 h 20	9 h 35	11 h 20	13 h 20	15 h 20	17 h 20	9 h 35	11 h 20	13 h 20	15 h 20	17 h 20

ATTENTION : service suspendu du lundi 16 au vendredi 20 octobre inclus : maintenance du train

NAVETTE
Clermont-Ferrand ⇄ Gare du Panoramique des Dômes

Samedi 1^{er} avril au dimanche 5 novembre 2017

Navette accessible avec un titre de transport en commun urbain T2C
- Ticket à l'unité : 1,50 €
- Carte - Carte modePass, etc.

GRATUIT
pour les enfants de - 6 ans voyageant sous la responsabilité d'un accompagnateur munis d'un titre de transport

Tarif spécial pour les groupes
Infolignes : 04 73 28 70 00
Les tickets à l'unité peuvent être achetés dans la navette

ATTENTION : service suspendu
du lundi 16 au vendredi 20 octobre inclus : maintenance du train

NAVETTE
Clermont-Ferrand ⇄ Gare du Panoramique des Dômes

ARRÊTS et HORAIRES 2017 de la NAVETTE
Clermont-Ferrand ⇄ Gare du Panoramique des Dômes

Les points d'arrêts des navettes correspondent aux arrêts T2C
Les horaires peuvent légèrement varier en fonction des difficultés de circulation

ALLER		NAVETTE										RETOUR					
1 ^{er} Mai	Av. de la République/avenue rue Neuve CLERMONT-FERRAND	9 h 00	10 h 45	12 h 45	14 h 45	16 h 45	18 h 45	9 h 08	10 h 53	12 h 53	14 h 53	16 h 53	9 h 13	10 h 58	12 h 58	14 h 58	16 h 58
Gare SNCF	quai bus n°1 Arrêt ligne B, direction Montluçon CLERMONT-FERRAND	9 h 03	10 h 48	12 h 48	14 h 48	16 h 48	18 h 48	9 h 17	11 h 02	13 h 02	15 h 02	17 h 02	9 h 21	11 h 06	13 h 06	15 h 06	17 h 06
Ballainvilliers	Place Renoux CLERMONT-FERRAND	9 h 08	10 h 53	12 h 53	14 h 53	16 h 53	18 h 53	9 h 21	11 h 06	13 h 06	15 h 06	17 h 06	9 h 30	11 h 15	13 h 15	15 h 15	17 h 15
Jaudé	Rue Blatin CLERMONT-FERRAND	9 h 13	10 h 58	12 h 58	14 h 58	16 h 58	18 h 58	9 h 21	11 h 06	13 h 06	15 h 06	17 h 06	9 h 35	11 h 20	13 h 20	15 h 20	17 h 20
Europe	Arrêt ligne B, direction Royat CHAMALIÈRES	9 h 17	11 h 02	13 h 02	15 h 02	17 h 02	19 h 02	9 h 21	11 h 06	13 h 06	15 h 06	17 h 06	9 h 30	11 h 15	13 h 15	15 h 15	17 h 15
Royat Pl. Allard	Place Allard ROYAT	9 h 21	11 h 06	13 h 06	15 h 06	17 h 06	19 h 06	9 h 21	11 h 06	13 h 06	15 h 06	17 h 06	9 h 35	11 h 20	13 h 20	15 h 20	17 h 20
La Font de l'Arbre	Route du Puy de Dôme ORCINES	9 h 30	11 h 15	13 h 15	15 h 15	17 h 15	19 h 15	9 h 35	11 h 20	13 h 20	15 h 20	17 h 20	9 h 35	11 h 20	13 h 20	15 h 20	17 h 20
Gare du Panoramique des Dômes		9 h 35	11 h 20	13 h 20	15 h 20	17 h 20	19 h 20	9 h 35	11 h 20	13 h 20	15 h 20	17 h 20	9 h 35	11 h 20	13 h 20	15 h 20	17 h 20

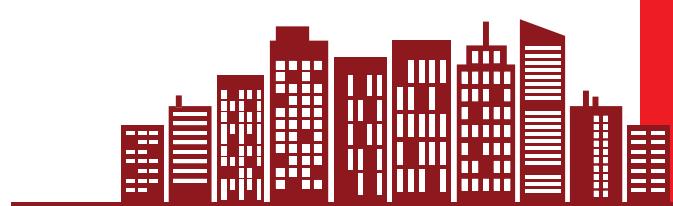
ATTENTION : service suspendu
du lundi 16 au vendredi 20 octobre inclus : maintenance du train

ARRÊTS et HORAIRES 2017 de la NAVETTE
Clermont-Ferrand ⇄ Gare du Panoramique des Dômes

Les points d'arrêts des navettes correspondent aux arrêts T2C
Les horaires peuvent légèrement varier en fonction des difficultés de circulation

ALLER		NAVETTE										RETOUR					
1 ^{er} Mai	Av. de la République/avenue rue Neuve CLERMONT-FERRAND	9 h 00	10 h 45	12 h 45	14 h 45	16 h 45	18 h 45	9 h 08	10 h 53	12 h 53	14 h 53	16 h 53	9 h 13	10 h 58	12 h 58	14 h 58	16 h 58
Gare SNCF	quai bus n°1 Arrêt ligne B, direction Montluçon CLERMONT-FERRAND	9 h 03	10 h 48	12 h 48	14 h 48	16 h 48	18 h 48	9 h 17	11 h 02	13 h 02	15 h 02	17 h 02	9 h 21	11 h 06	13 h 06	15 h 06	17 h 06
Ballainvilliers	Place Renoux CLERMONT-FERRAND	9 h 08	10 h 53	12 h 53	14 h 53	16 h 53	18 h 53	9 h 21	11 h 06	13 h 06	15 h 06	17 h 06	9 h 30	11 h 15	13 h 15	15 h 15	17 h 15
Jaudé	Rue Blatin CLERMONT-FERRAND	9 h 13	10 h 58	12 h 58	14 h 58	16 h 58	18 h 58	9 h 21	11 h 06	13 h 06	15 h 06	17 h 06	9 h 35	11 h 20	13 h 20	15 h 20	17 h 20
Europe	Arrêt ligne B, direction Royat CHAMALIÈRES	9 h 17	11 h 02	13 h 02	15 h 02	17 h 02	19 h 02	9 h 21	11 h 06	13 h 06	15 h 06	17 h 06	9 h 30	11 h 15	13 h 15	15 h 15	17 h 15
Royat Pl. Allard	Place Allard ROYAT	9 h 21	11 h 06	13 h 06	15 h 06	17 h 06	19 h 06	9 h 21	11 h 06	13 h 06	15 h 06	17 h 06	9 h 35	11 h 20	13 h 20	15 h 20	17 h 20
La Font de l'Arbre	Route du Puy de Dôme ORCINES	9 h 30	11 h 15	13 h 15	15 h 15	17 h 15	19 h 15	9 h 35	11 h 20	13 h 20	15 h 20	17 h 20	9 h 35	11 h 20	13 h 20	15 h 20	17 h 20
Gare du Panoramique des Dômes		9 h 35	11 h 20	13 h 20	15 h 20	17 h 20	19 h 20	9 h 35	11 h 20	13 h 20	15 h 20	17 h 20	9 h 35	11 h 20	13 h 20	15 h 20	17 h 20

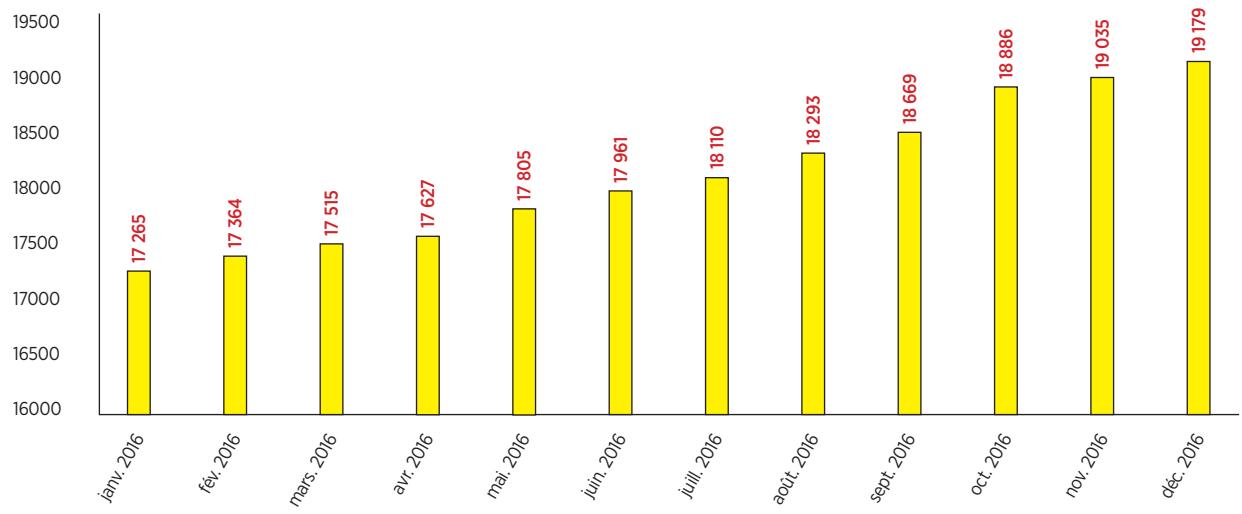
ATTENTION : service suspendu
du lundi 16 au vendredi 20 octobre inclus : maintenance du train



Covoiturage Auvergne

La plateforme « covoiturageauvergne.net » compte, au 31 janvier 2016, 19 179 inscrits.

En ce qui concerne les trajets, 5 514 trajets et 1 536 nouvelles annonces ont été enregistrés sur le site au 31 décembre 2016.



74,4% des trajets ont un point de départ localisé dans le Puy-de-Dôme dont :

- 44% hors agglomération
- 26% sont au départ de l'agglomération clermontoise
- 4,5% sont au départ de l'agglomération riomoise.

Pour l'arrivée, 72% des trajets ont un point localisé dans le Puy-de-Dôme dont :

- 50% se dirigent vers l'agglomération clermontoise
- 4% vers l'agglomération riomoise.

Si l'on considère les lieux de départs et d'arrivées, les trajets les plus proposés sont :

- Puy-de-Dôme « hors agglomération » vers l'agglomération clermontoise pour 29%.
- Internes à l'agglomération clermontoise pour 11%.
- Internes au département de l'Allier pour 9%.



HISTORIQUE

Le dispositif AUVERMOOV a été mis en place, à titre expérimental, en 2016 avec pour objectifs :

- 1 • d'associer les habitants au choix de solutions de mobilité innovantes, à déployer sur le Ressort territorial du SMTC, en particulier pour offrir des offres manquantes dans le bouquet de solutions de mobilité,
- 2 • de faire connaître Clermont-Ferrand comme territoire d'expérimentation pour la mobilité, au niveau national, en partenariat avec Le Bivouac, booster de start-up et conformément à la stratégie de développement économique de Clermont Auvergne Métropole,
- 3 • d'être un levier dans la réorganisation du système de transport en démontrant de nouveaux modes de fonctionnement orientés par le numérique et le contact avec les usagers.

Il a pris, pour l'année 2016-2017, la forme suivante :

- une façade numérique (internet et réseaux sociaux) permettant la communication directe entre porteurs de solutions de mobilité et futurs clients,
- trois rencontres (Clermont-Ferrand, Cébazat, Saint-Beauzire) entre habitants et porteurs de projets,
- une rencontre entre porteurs de projets et entreprises ayant signé des plans de déplacement d'entreprise (26 entreprises, représentant 30% des salariés de l'agglomération),
- un concours à destination des porteurs de solutions de mobilités dont le prix est le déploiement, à titre expérimental, dès septembre 2017, sur tout ou partie du Ressort territorial du SMTC ; les lauréats sont désignés par un vote dont le résultat dépend à 50% du vote d'un jury d'experts, et 50% du vote populaire, les prix sont remis le 14 janvier 2017,
- un accompagnement des lauréats par le SMTC et T2C permettant le déploiement de l'expérimentation.

La société TRANSDEV s'est associée à ce dispositif, elle a contribué à hauteur de 10 000 € et d'un accompagnement technique par ses équipes.

Le SMTC accompagne financièrement le déploiement des 4 expérimentations à hauteur de 150 000 €.



PREMIER RETOUR D'EXPÉRIENCE

31 porteurs de projets (et 33 projets) ont été déposés dans le dispositif AUVERMOOV.

Les start-up se sont déplacées pour les rencontres et ont apprécié les conditions d'accompagnement, avec des contacts qualifiés, qui ont débouché sur des échanges commerciaux ou sur des collaborations.

ACTIONS DE COMMUNICATION

Le lancement de ce projet a été annoncé lors d'une conférence organisée le 11 octobre. Un tiré-à-part de 8 pages inséré dans le journal La Montagne est paru le même jour.



Invitation



Dépliant « Partenaire »



Tiré-à-part journal La Montagne (8 pages)

Une lettre d'information, des affiches, des dépliants et le tiré-à-part ont été distribués auprès des établissements de l'Enseignement supérieur et des Collectivités de l'agglomération clermontoise.



Dépliant 3 volets



Affiche



Lettre d'information

A red-tinted photograph of a city street. In the background, the dark silhouettes of a cathedral with two tall spires and other buildings are visible against a lighter sky. In the foreground, there's a modern building with many windows and a parking garage with a 'PARKING' sign. A bridge structure is visible on the right. The image has a strong red hue, and there are white diagonal lines on the left and right sides.

PATRIMOINE ET INFRASTRUCTURES

GESTION, ENTRETIEN/MAINTENANCE, DU PATRIMOINE BÂTI

Les locaux du SMTCA ainsi que ceux mis à disposition de la Régie T2C, ont connu notamment sur le dépôt de La Pardieu, 3 chantiers significatifs :

- étude de mise aux normes ATEX (atmosphère explosive),
- étude de rénovation des menuiseries extérieures,
- travaux de confortement des fosses de maintenance bus.



LE MATÉRIEL ROULANT

Bus et véhicules légers :

- acquisition de 2 BHNS (Bus à haut niveau de service) HEULIEZ supplémentaires pour la Ligne C ainsi que 4 articulés classiques,
- acquisition d'un jeu de 6 colonnes de levage ateliers bus,
- acquisition de véhicules légers pour T2C soit 2 Renault Clio business,
- 2 Renault Kangoo avec cabine approfondie, un camion équipé atelier pour le service commercial,
- engagement de la commande de la première série des nouveaux bus GNV (Gaz Naturel pour Véhicules) de marque MAN,
- 2 véhicules équipés un emplacement UFR (Usager en Fauteuil Roulant) pour les services de Moovicité.



L'année 2016 a aussi été l'occasion de finaliser et consolider l'acquisition des 4 nouvelles rames de tramway y compris leurs équipements embarqués et de pousser dans sa définition l'évolution ergonomique des postes de conduite.

Par ailleurs, ont été engagées les premières réflexions sur la définition et la programmation de l'entretien à mi-vie du matériel qui nécessitera un investissement important pour le SMTCA.

TRAVAUX SUR LA PLATEFORME DU TRAMWAY ET LE VIADUC SAINT-JACQUES

Le SMTCA et la Ville de Clermont-Ferrand ont réalisé, sur la même période, soit du 11 avril à octobre 2016 des travaux d'entretien sur la plateforme du tramway et sur le viaduc Saint-Jacques.

LES TRAVAUX D'ENTRETIEN SUR LA PLATEFORME DU TRAMWAY

En 2016, le tramway a 10 ans et a déjà parcouru plus de 10 millions de kilomètres.

Comme toute infrastructure, la voie sur laquelle il circule, appelée plateforme, avait besoin d'être entretenue, entretien nécessaire pour assurer la durée de vie du tramway mais aussi la sécurité des passagers.

Ainsi, le SMTCA a engagé un plan sur plusieurs années d'entretien de la plateforme prévu en trois tranches.

La première tranche qui s'est déroulée du 11 avril jusqu'à fin octobre 2016, concerne la section comprise entre Maison de la Culture et La Pardieu gare.

Et consiste à :

- renouveler la couche de roulement en enrobé,
- substituer les enrobés par une structure béton plus durable en station et à certains carrefours,
- remplacer des portions de rail, etc.

LES TRAVAUX SUR LE VIADUC SAINT-JACQUES

Construit en 1965, le viaduc Saint-Jacques présentait des problèmes d'infiltration d'eau et d'étanchéité ; de lourds travaux de réhabilitation étaient donc nécessaires pour prolonger sa durée de vie : la totalité de la partie supérieure du viaduc, chaussée et trottoirs compris, ont été remis à neuf.

Pendant toute la durée des travaux, le viaduc a été fermé à toute circulation : automobile, tramway et piétonne.

RETARD DE CHANTIER

Les difficultés techniques rencontrées, notamment au titre des râgréages et étanchéité du viaduc, ont occasionné un retard de chantier d'environ 2 mois et n'ont pas permis une remise en exploitation du tramway pour la rentrée scolaire de septembre.

Les solutions mises en œuvre ont permis la réalisation de travaux de qualité préservant la pérennité de l'ouvrage.

Cette tranche d'entretien maintenance était une première sur le système clermontois, les travaux réalisés ont été importants et ont mobilisé 3 groupements d'entreprises et jusqu'à plus de 150 personnes concomitamment sur la zone de travaux.

LIGNE DE SUBSTITUTION

Pendant toute la durée du chantier, T2C a assuré le fonctionnement d'une ligne de substitution, avec la même fréquence et la même amplitude que le tramway.



ACTIONS DE COMMUNICATION

Une réunion présentant le projet a été organisée le 26 janvier afin d'informer en amont le public, au cours de laquelle un diaporama a été diffusé et des dépliants distribués.

Des enveloppes contenant une lettre d'information, un dépliant et un guide horaire spécial travaux édité par T2C, ont été distribuées dans toutes les boîtes aux lettres des riverains de la ligne de tramway, depuis le quartier des Salins jusqu'à La Pardieu gare.





Le public a pu trouver toutes les informations travaux, circulation, déplacements, calcul d'itinéraires :

- sur le site Internet dédié : <http://travaux-tram-clermont.fr> ou en appelant le n°vert 0 800 63 2003.
- sur www.t2c.fr ou en téléphonant à Infolignes T2C : 04 73 28 70 00.

Le journal La Montagne et Radio France Bleu Pays d'Auvergne ont fait régulièrement le point sur les travaux et les conditions de circulation.

LA SÉCURITÉ

Après 10 ans d'exploitation, afin de garantir la sûreté de fonctionnement, il a été nécessaire à la demande des services de l'État d'engager l'élaboration du Dossier de Sécurité Actualisé de la ligne A de tramway.

Cette procédure réglementaire a pour objectif de compiler toutes les modifications intervenues sur le tramway et son environnement et de les intégrer au dossier initial.

Cette réévaluation a pour objet de démontrer que l'objectif de sécurité initialement arrêté demeure atteint, que les mesures correctives réalisées sur le système ont amélioré le niveau de sécurité.



LA TARIFICATION SOLIDAIRE



—

SMTCA
Syndicat mixte des transports en commun
de l'agglomération clermontoise

votre mobilité à de l'avenir

DES TRANSPORTS SOLIDAIRES

BILAN 2016

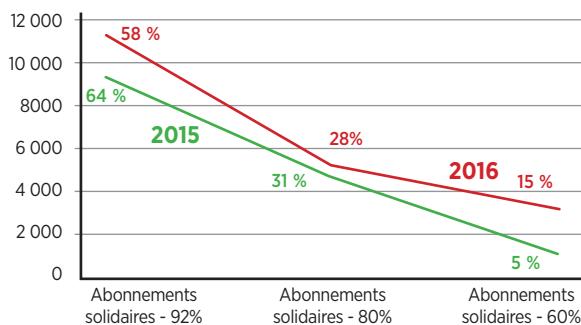
Le SMTCA a rénové et simplifié sa grille tarifaire le 1^{er} juillet 2015 en introduisant, au côté des titres commerciaux, une tarification solidaire en faveur des personnes dont le revenu est inférieur à certains seuils de ressources.

Abandonnant toute référence au statut, cette nouvelle tarification est caractérisée par 3 abonnements mensuels dont le niveau de prix est fonction des revenus. Uniforme sur l'ensemble du Ressort territorial, elle s'applique également aux personnes résidant à l'extérieur des 23 communes le composant.

Après un bilan de la première année, le seuil d'éligibilité a été accru pour prendre en compte certaines situations familiales ou individuelles et faire bénéficier une partie des classes moyennes de ce dispositif. Le calcul des droits à réduction est basé sur le quotient familial de la Caisse d'Allocations Familiales.

Quotient familial	Niveau de réduction	Tarifs 2016 de l'abonnement mensuel
0 à 400 €	- 92%	3,60 €
401 € à 550 €	- 80%	9,20 €
551 € à 750 €	- 60%	18,40 €

Fin décembre 2016, le nombre d'abonnés solidaires est de 17 300, soit 43% du nombre total d'abonnés, en progression de 32% par rapport à l'année précédente.



	Abonnements solidaires - 92%	Abonnements solidaires - 80%	Abonnements solidaires - 60%
Fin 2015	8 325	4 064	693
Fin 2016	10 114	4 517	2 669

Un bilan de la première année a été réalisé sur la base des données de mars 2016.

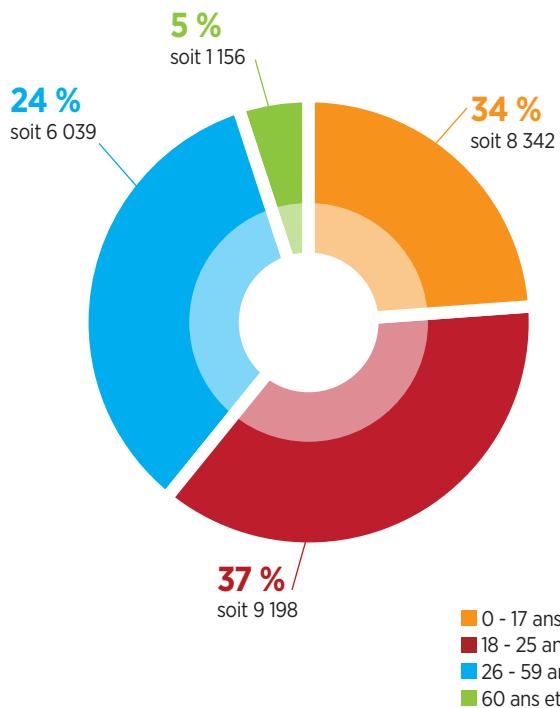
La moitié des 13 000 abonnés solidaires en mars 2016 n'était pas abonné à T2C un an auparavant.



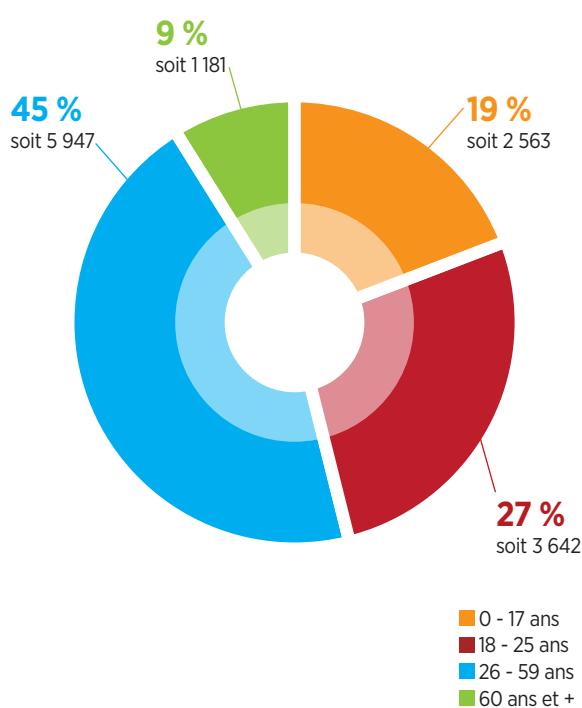
Les abonnés solidaires résident principalement dans les quartiers « politique de la ville » où ils représentent de 50% à 70% des abonnés au réseau urbain.

La part des abonnés de moins de 26 ans est très forte pour les abonnements commerciaux (tout type hors « abonnement solidaire »).

PTU : répartition par âge des 24 735 abonnés commerciaux - Mars 2016



PTU : répartition par âge des 13 333 abonnés solidaires - Mars 2016



En revanche, la part de la population abonnée à la tarification solidaire est plus proche de la ventilation globale de la population, avec toutefois une moindre sur-représentation des jeunes et une sous-représentation des séniors.

Chez les moins de 18 ans, les $\frac{3}{4}$ de la clientèle abonnée relève des offres commerciales et un quart des abonnements solidaires. Parmi eux, la moitié des abonnements sont à -92%.

Chez les 18/25 ans, la part des abonnements solidaires est un peu plus marqué, d'autant que massivement (7 cas sur 10), cela concerne des abonnements -92%.

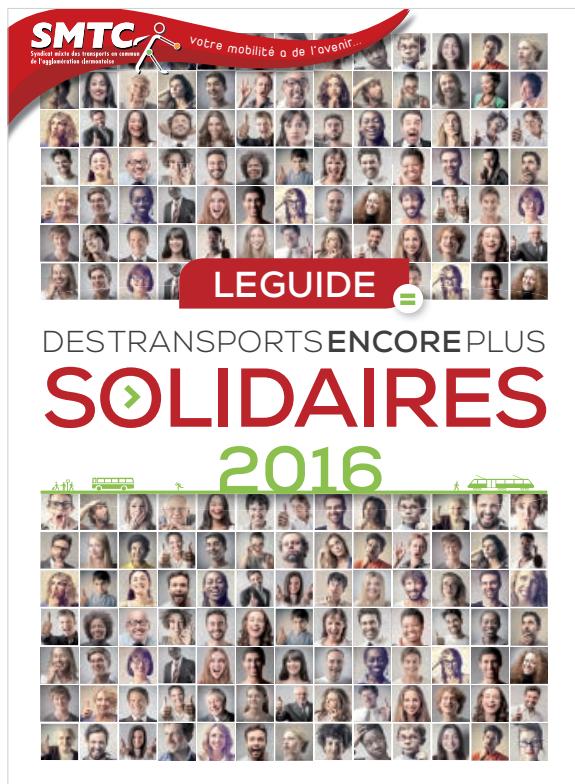
Pour les 26/59 ans, tout comme pour les séniors, la moitié des personnes relèvent de la tarification commerciale et l'autre de la tarification solidaire.

Au sein des abonnements solidaires :

- deux tiers des 26/59 ans correspondent aux critères - 92%,
- la moitié des séniors correspond aux critères - 92%.

ACTIONS DE COMMUNICATION

Le Guide de la tarification solidaire a été mis à jour et distribué aux prescripteurs qui ont passé une convention avec le SMTC :



- CCAS des communes du PTU (périmètre de transport urbain) disposant des services d'un travailleur social : Aubière, Beaumont, Ceyrat, Chamalières, Clermont-Ferrand, Cournon, Gerzat, Pont-du-Château et Royat,
- Services sociaux du Conseil Départemental du Puy-de-Dôme,
- Service social du CROUS,
- Service social du Service de Santé Universitaire (SSU),
- ACT 63,
- Atelier Logement Solidaire,
- CE CLER,
- CMP Sainte-Marie
- Croix-Marine d'Auvergne,
- Forum Réfugiés,
- Mission Locale de Clermont-Ferrand,
- Mission Locale de Cournon,
- PLIE de l'agglomération clermontoise,
- Résidence ADOMA,
- Résidence ALTIC,
- Relais Santé,
- Solidarité Santé 63,
- Collectif Pauvreté Précarité,
- CARSAT,
- Les Auxiliaires des Aveugles,
- ANEF.

Le **Guide des tarifs** édité par T2C, a également été envoyé en version papier et informatique aux prescripteurs, et aussi aux services communication des Mairies du Ressort Territorial, aux Collectivités, aux organismes sociaux (associations, logements sociaux, etc.), aux établissements de l'enseignement supérieur.

A red-tinted photograph of a street scene. In the foreground, a trolleybus is stopped at a bus stop. The bus has "LOHR" written on its front. In the background, there is a building with large windows and a sign that partially reads "Pôle de la Ville". The image is framed by a white cross.

ÉTUDES DE MOBILITÉ

ENQUÊTE ORIGINES DESTINATIONS 2016

POUR LES LIGNES RÉGULIÈRES BUS ET TRAMWAY

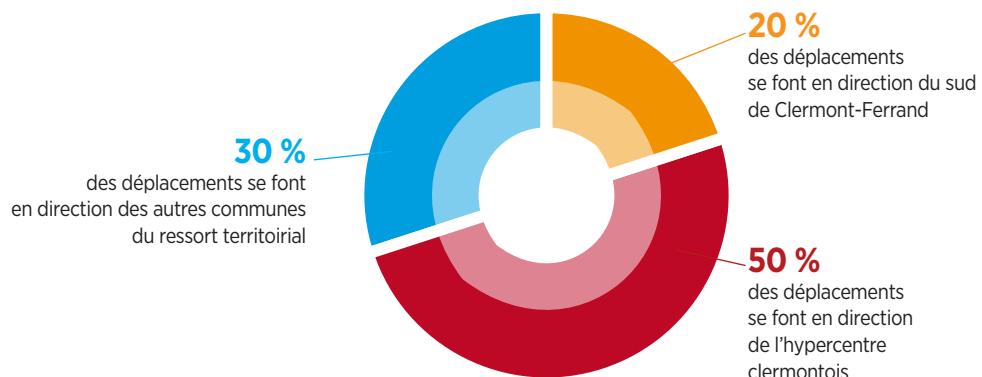
OBJECTIF

Le principal objectif d'une enquête Origine/Destination est de connaître les caractéristiques des déplacements et des voyages fait sur un réseau de transport en commun lors d'un jour ouvrable de base.

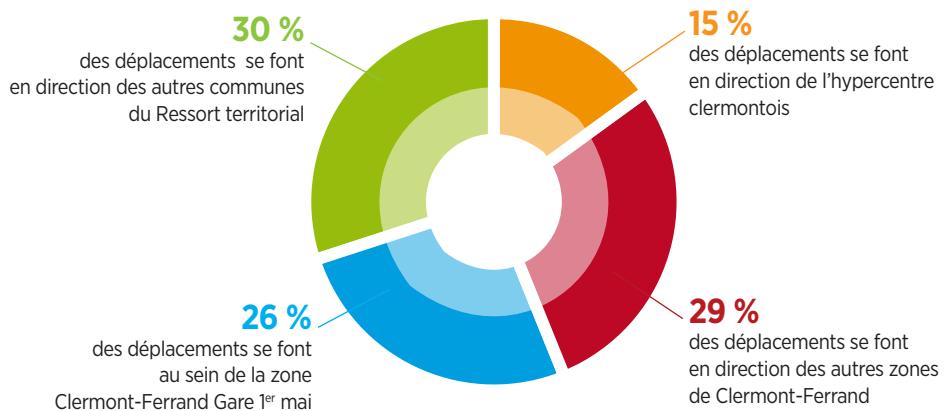
Les résultats se font sous forme de cartographie de flux de déplacements entre une commune de montée et l'ensemble des zones définies dans l'enquête.

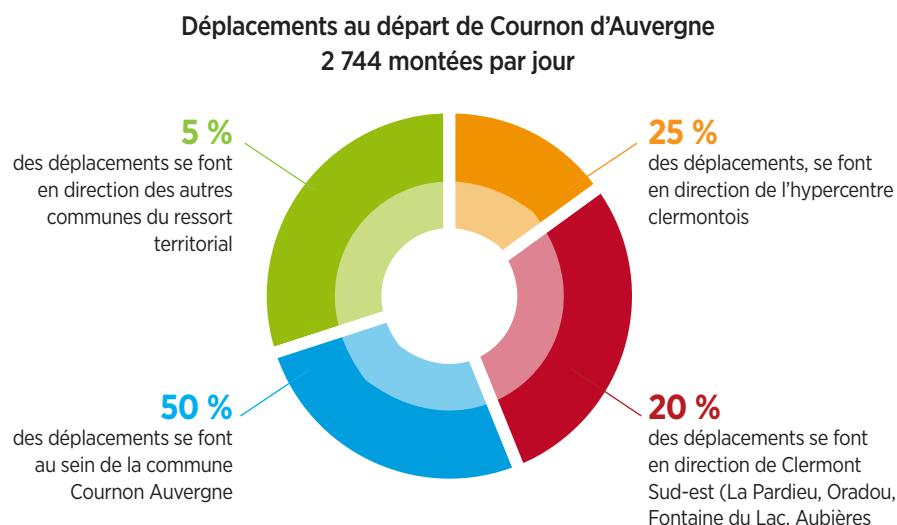
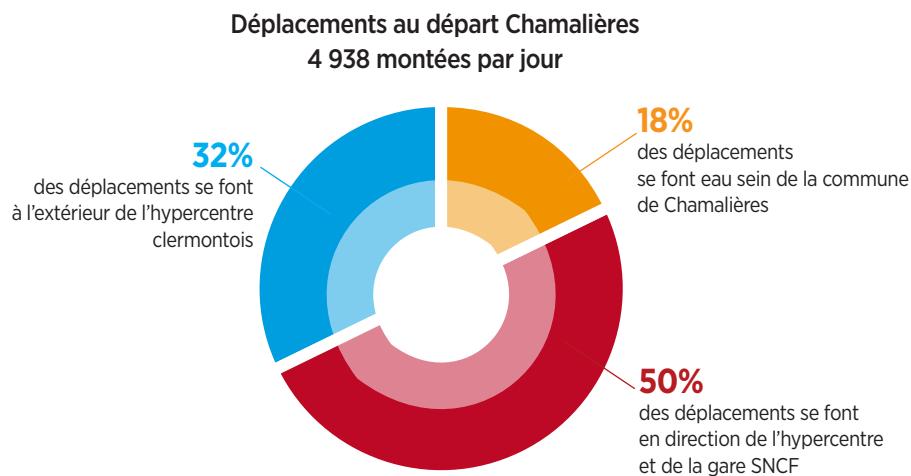
Les résultats présentés, sous forme de graphique, sont des moyennes pour un jour ouvrable de base.

Déplacements au départ d'Aubière
6 440 montées par jour



Déplacements au départ de Clermont-Ferrand 1^{er} mai
24 011 montées par jour





Pour trouver les informations relatives à votre commune, veuillez-vous rendre sur le site internet du SMTC : www.smtc-clermont-agglo.fr



COMMUNICATION

Des affiches ont été placées dans les bus et le tram annonçant la présence d'enquêteurs, de mi-novembre à début décembre, munis d'un badge « SMTC-T2C-TEST » afin de les reconnaître, ayant pour mission de poser des questions aux passagers afin de mieux connaître leurs déplacements. Cette information était également visible sur le Site Internet de T2C.



DÉSYNCHRONISATION DES HORAIRES EN 2016

Le SMTCA a lancé en 2016 une démarche visant à inciter les établissements situés à proximité de la ligne de tramway à adapter leurs horaires pour éviter les phénomènes de saturation dans les rames de tramway.

Le SMTCA a confié la réalisation d'une étude approfondie d'opportunité et faisabilité au groupement TTK/Indigo (bureaux d'études transport).

Le diagnostic a permis d'établir que 4 arrêts présentaient de forts enjeux tant en terme de fréquentation que d'effectifs (salariés/étudiants/scolaires) :

- Cézeaux Pellez,
- Universités,
- CHU Montpied,
- Delille Montlosier.

7 établissements ont été sélectionnés pour être rencontrés en fonction de 3 critères :

- flux massif,
- horaires fixes,
- population plus dépendante des transports en commun.

Les 7 établissements retenus :

- Manufacture Michelin
- Ville de Clermont-Ferrand
- Conseil Départemental 63
- Université Blaise Pascal
- Groupe scolaire Godefroy de Bouillon
- Groupe scolaire Fénelon
- Groupe scolaire Massillon
- Inspection académique pour le lycée Sidoine Apollinaire



Les entretiens ont permis d'établir que les possibilités de désynchronisation sont très limitées pour Michelin, la Ville de Clermont-Ferrand et le Conseil Départemental et ceci pour des raisons diverses : contexte ressources humaines, organisation du temps de travail non adapté...

En revanche, les contacts avec les établissements à proximité de la place Delille (Godefroy de Bouillon, Massillon et Sidoine Apollinaire) ont été positifs.

L'étude a montré un réel impact d'une mesure de désynchronisation des horaires. En effet, ce sont environ 2 500 élèves qui se rendent dans ce quartier tous les matins un peu avant 8h.

Néanmoins, les discussions ont permis de mettre en lumière les contraintes d'organisation que généreraient une désynchronisation des horaires (emploi du temps des professeurs, disponibilités des salles de cours...).

Ces établissements concernés sont donc aujourd'hui en phase de réflexion pour mettre en œuvre cette mesure.

Enfin des contacts très positifs ont été pris avec la future Université Clermont Auvergne dont les effets devraient se concrétiser en 2017.

MODÉLISATION 2016

Le SMTC-AC a confié la création d'un modèle multimodal des déplacements au bureau d'étude EGIS à la fin de l'année 2015.

Un modèle multimodal des déplacements est un outil informatique permettant de simuler les effets de projets d'infrastructures de transport (nouvelle ligne de tramway, nouveau réseau de transport en commun, création de voirie...) ou de projet urbain (centre commercial, programme de logements...).

Ainsi, il permet d'obtenir des tendances d'évolution de la mobilité (part de marché des modes de transport et niveau de trafic) attendues pour chaque projet étudié.

Cet outil est construit avec 3 sources d'information principales :

- l'enquête déplacements grand territoire Clermont Val d'Allier (EDGT),
- l'enquête origines destinations,
- des comptages routiers.

Cet outil est construit avec 2 horizons :

- 2012 : année de production de l'EDGT,
- 2014 : prise en compte de l'extension du tramway, implantation d'IKEA, de la restructuration du réseau T2C au nord et de la mise en 2x3 voies de l'A75.

En 2017, le modèle sera utilisé dans le cadre de la révision du Plan de Déplacements Urbains afin d'évaluer les scénarios et lors de l'évaluation environnementale. Un horizon 2030 sera construit lors de l'année 2017.

RÉVISION DU PLAN DE DÉPLACEMENTS URBAINS (PDU)



La révision du Plan de Déplacements Urbains adopté en 2011 a pour enjeux :

- la mise en conformité du PDU par rapport au Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT),
- l'extension du périmètre de compétence du SMTC-AC avec l'élargissement à la commune de Saint-Beauzire,
- la prise en compte des évolutions en matière d'urbanisme et de mobilités sur notre territoire.

Cette révision prend place dans un large dispositif de concertation avec les acteurs institutionnels mais aussi le grand public.

PERSPECTIVES 2017

- Élaboration de 3 scénarios d'organisation des mobilités.
- Choix d'un scénario.

AMÉLIORATION DU RÉSEAU : LIGNE EST-OUEST

Dans le cadre du projet Auvermoov et des orientations de développement du SMTCA avec la création d'un réseau hiérarchisé de 4 lignes fortes, un marché de prestation intellectuelle pour l'étude de définition et de programmation a été engagé fin 2016 relatif à :

« Extension et/ou mise en site propre intégrale en Ligne à Haut Niveau de Service ou tramway de la ligne B du réseau de transport en commun de l'agglomération clermontoise ».

BILLETTIQUE

Suivi du dossier concernant le périmètre du marché d'obsolescence billettique à court terme et mise en place du plan d'action y afférent :

- lancement du marché de mise à niveau et d'évolution des distributeurs de titre de transport avec la Société Parkeon, pour être mis aux normes bancaires, logiciels et d'accessibilité, (kits audio, stickers braille, interface Homme Machine, dédié déficients visuels),
- lancement du marché de renouvellement de 40 portables de contrôle avec la société ACTOLL,
- lancement du marché de renouvellement de 5 distributeurs automatiques de carnets avec la société SCANCOIN.

Ces Distributeurs Autonomes de Carnets sont utilisés par les conducteurs de l'exploitant pour acheter les tickets vendus en ligne. Ils doivent être remplacés suite à obsolescence.

- Lancement du marché de renouvellement des imprimantes DataCard pour imprimer des cartes d'abonnement avec la société VIX Technology.



SYSTÈME D'AIDE À L'EXPLOITATION ET À L'INFORMATION VOYAGEURS (SAEIV)

- Réception du marché de réactivation et de remise à niveau des Bornes d'Information Voyageurs solaires (lignes B et C), suite à leur désactivation consécutive au dépôt de bilan de la société MOVIKEN.

La société SLE-REACTIS reprend le contrat de services signé entre MOVIKEN et T2C : remise à niveau complète du système de Bornes d'Information Voyageurs solaires.

- Suivi du dossier concernant la résolution des problèmes d'affichage sur les écrans TFT des Bus à Haut Niveau de Service :

- intervention de la société SLE-REACTIS suite au dépôt de bilan de la société MOVIKEN
- changement ou remise à niveau des écrans TFT des lignes B et C impactés par des problèmes d'affichage récurrents.



SÉCURITÉ



SENSIBILISATION CONTRE LE HARCÈLEMENT DANS LES TRANSPORTS

Le gouvernement a financé cette campagne visant à rappeler que le harcèlement et les violences sexistes sont punis par la loi.

Janvier 2016 : une affiche a été transmise par la Ville de Clermont-Ferrand participant à cette campagne, elle a été posée à tous les arrêts de tramway.

CAMPAGNE SÉCURITÉ PLATEFORME

L'usage inapproprié de la plateforme du tramway tend à se généraliser :

- véhicules de livraison mordant sur le GLO* ou imposant l'usage du GLO par les passants pour le contourner, 2 roues, principalement des cyclistes, piétons écoutant de la musique sous casques isolants, non-respect de la signalisation lumineuse tricolore.

Une communication commune SMTTC/T2C a été réalisée : affiches posées aux arrêts de tramway et flyers mis à disposition du public à l'intérieur du tramway.

Pour que le tramway puisse rouler vite et bien, dans un espace ouvert, la voie lui est exclusivement réservée.



* GLO - gabarit de limite d'obstacle

ACTIONS DE COMMUNICATION GLOBALES



ÉVOLUTIONS DU RÉSEAU DE L'AGGLOMÉRATION CLERMONTOISE

Des dépliants ont été envoyés en version papier et informatique aux communes concernées.

- 1 • **Création de la ligne de bus 23** : Lycée Lafayette à Clermont-Fd ↔ La Grande Halle à Cournon
- 2 • **Adaptation de la ligne de bus 34** : navette Lempdes Cournon (Joseph Gardet) via lycée Descartes
- 3 • **Orcines** : autorisation d'emprunter les cars départementaux avec un titre de transport T2C au départ ou à destination d'Orcines
- 4 • **Saint-Genès Champanelle** : autorisation d'emprunter les cars départementaux avec un titre de transport T2C au départ ou à destination de Saint-Genès Champanelle.

Une conférence de presse a été organisée à la Foire de Cournon le mardi 13 septembre afin de présenter ces nouvelles lignes.



Ligne 23 pensez-y !

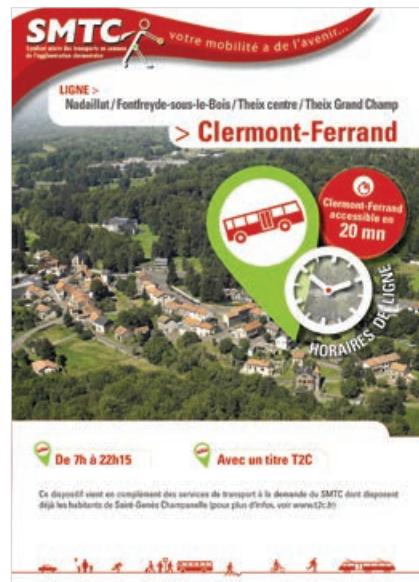
À partir du 22 août 2016
Nouvelle ligne :
Lycée Lafayette - COURNON / Grande Halle
via le plateau de la Savine

Temps de parcours : 10 min
Trajet Juude > Grande Halle : 40 minutes (ligne C + 23)

Desserte de la Grande Halle :
Lors d'événements à la Grande Halle,
la ligne 23 pourra être prolongée jusqu'au parc.

Zone d'Activité

Plus d'infos sur : www.t2c.fr



Clermont-Ferrand

LIGNE >
Nadillac / Fontreyde-sous-le-Bois / Theix centre / Theix Grand Champ
> Clermont-Ferrand

Clermont-Ferrand accessible en 20 mn

HORAIRES DE LIGNE

De 7h à 22h15

Avec un titre T2C

Ce dispositif vient en complément des services de transport à la demande du SMTC dont disposent déjà les habitants de Saint-Genès-Champanelle (pour plus d'infos, voir www.t2c.fr)



Navette LEMPDES > COURNON pensez-y !

Cette navette est assurée par des véhicules de la ligne 34

VILLE COURNON

VILLE LEMPDES

Plus d'infos sur : www.t2c.fr



Orcines >> Clermont-Ferrand

Du 1^{er} septembre 2016 au 8 juillet 2017

Clermont-Ferrand accessible en 20 mn

HORAIRES DE LIGNE

De 6h40 à 19h

Avec un titre T2C

Ce dispositif vient en complément des services de transport du SMTC dont disposent déjà les habitants d'Orcines : transport scolaire, transport à la demande, navette du Panoramique des Dômes... (pour plus d'infos, voir www.t2c.fr)

JOURNÉE DU TRANSPORT PUBLIC

Grande opération nationale, la 10^{ème} édition de la Journée du transport public a eu lieu le samedi 17 septembre 2016 à l'occasion de la Semaine européenne de la mobilité (16 au 22 septembre).

Le SMTCA et T2C ont participé à cette grande opération de valorisation des transports publics en proposant 2 opérations.

LE QUIZZ DU VOYAGEUR CONNECTÉ



La thématique nationale retenue était « le voyageur connecté ». Dans ce cadre, le SMTCA et T2C ont proposé un quizz sur l'application mobile T2C permettant de faire gagner des lots.

À GAGNER :

des abonnements C.vélo d'un an, des invitations pour le Festival Jazz en tête, des carnets de 10 tickets T2C, des abonnements de 10 séances à Cinéfac.

LES COULISSES DU TRAM

La Journée du transport public coïncidant avec le week-end des journées européennes du patrimoine, le SMTCA et T2C ont invité le public, le 17 septembre, à découvrir les spécificités techniques et fonctionnelles du système tramway dans toutes ses composantes : matériel roulant et équipements embarqués, système de guidage, énergie, signalisation ferroviaire, infrastructure système et installations fixes.

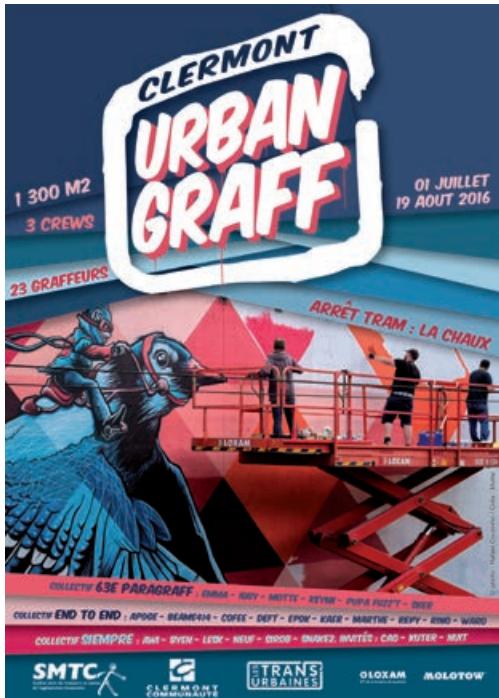
Pour ces visites techniques, d'une durée de 1h30, 4 rendez-vous étaient donnés au dépôt tramway et bus de Champratel, par groupe de 20 personnes maximum, sur réservation uniquement.

Cette opération a remporté un grand succès auprès du public.



ACTION CULTURELLE : FRESQUE DE LACHAUX

Le passage inférieur des Meuniers, à Aubière, à proximité de l'arrêt de tramway « Lachaux », était tagué, sa remise en état était coûteuse et nos interventions régulières.



Afin de limiter ces dégradations, il a été envisagé de faire réaliser une fresque décorative « street art » puisque la circulation du tramway allait être interrompue du 11 avril à fin août en raison des travaux de maintenance de la plateforme.

Les murs de l'arrêt de tram Lachaux et du passage sous la rue des Meuniers, le long de la ligne de tram, représentent une surface monumentale de plus de 1 300 m².

Ce passage est emprunté quotidiennement à pied par un grand nombre d'étudiants qui se rendent au campus des Cézeaux. Plusieurs milliers de voyageurs passent devant en tramway chaque jour. Il se trouve également au cœur du quartier Lachaux.

Aussi, en termes d'image, ce passage représentait un enjeu majeur. Une proposition artistique en ce lieu constituait une réelle signature urbaine.

Le SMTC et Clermont Communauté y ont vu l'opportunité de mener un projet fédérateur de fresque monumentale impliquant les graffeurs de l'agglomération clermontoise.

Notamment l'artiste Keymi, révélé au public lors de la construction de la ligne de tramway de Clermont-Ferrand où il avait fait vivre le chantier avec ses œuvres.

Avec cette réalisation, les murs se sont transformés en un espace d'expression et de création, une œuvre collective d'artistes entrant dans le quotidien des passants, usagers du tram, habitants des quartiers et étudiants.

Le SMTC et Clermont Communauté ont fait appel à l'association Prémudanse, organisatrice du festival Les Trans'urbaines qui a proposé et coordonné le projet Clermont Urban Graff impliquant les collectifs 63^e Paragraff, End to End et Siempre regroupant 23 artistes graffiti. Une vidéo du début du projet a été réalisée, elle est visible sur <https://youtu.be/CLYd1rGKmJU>



Avant



Après

10 ANS DU TRAM

10 ans déjà ! 10 ans que le tram roule à travers les rues de Clermont-Ferrand, il a initié une nouvelle manière de se déplacer pour les habitants. C'était l'occasion de fêter cela tous ensemble autour d'une grande fête d'anniversaire le samedi 3 décembre.

L'association Boom'structur mandatée par le SMTC, a coordonné des animations.



5 STATIONS ONT ÉTÉ CHOISIES POUR ORGANISER DES P'TITS BALS DIFFÉRENTS :

- Les Vergnes,
- Musée d'art Roger Quilliot,
- Delille-Montlosier,
- Jaude,
- CHU G. Montpied.

FLASH MOB PLACE DE JAUDE EN SOIREE

GRATUITÉ DU RÉSEAU DE TRANSPORT

Samedi 3 décembre à partir de 14h.

VISITES-CONFÉRENCES AU DÉPÔT TRAMWAY ET BUS DE CHAMPRATEL

Suite au succès remporté lors des visites organisées pour La Journée du transport public, le 17 septembre, le SMTC et T2C ont invité à nouveau le public à découvrir les coulisses du tram à Champratel le samedi 3 décembre.

CONFÉRENCE DE PRESSE

Déplacement de Monsieur le Maire avec la presse en tramway des Vergnes jusqu'à la Place de Jaude, puis conférence de presse à l'hôtel Mercure à partir de 17 h.

CONCOURS PHOTOS : PARTICIPER ET VOTER



Organisé du 3 au 18 novembre, ce concours photos était ouvert à tous selon 3 thèmes : les acteurs du tramway, le tramway et son environnement, se déplacer en tramway.

Les participants pouvaient soit envoyer soit voter pour leur photo préférée, par mail à l'adresse : phototram10ans@gmail.com ou la poster sur www.facebook.com/10ansdutram.

Les lots (un abonnement annuel à la carte modePass, des bons d'achats de 100 et 50 €) ont été remis le 3 décembre.

Une photo a été choisie pour la carte de vœux T2C. À partir du 5 décembre, les photos primées ont été affichées aux stations de tram.





VISITE DE LA FRESQUE LACHAUX

Entre 11h et 14h, toutes les ½ h, par groupes de 20 personnes.

ADHÉSIVAGE DE 2 RAMES DE TRAMWAY



DIFFUSION D'UN FILM PROMOTIONNEL DANS LES CINÉMAS

Pour son 10^{ème} anniversaire, le tram « fleur de lave » présente son parcours en timelapse et en images aériennes, film réalisé par la Société Riot House Production.

Il a été diffusé dans les salles de cinéma à Clermont-Ferrand Le Paris/Les Ambiances et Jaude/Le Capitole, il est visible sur https://youtu.be/zCaep8tl3_s

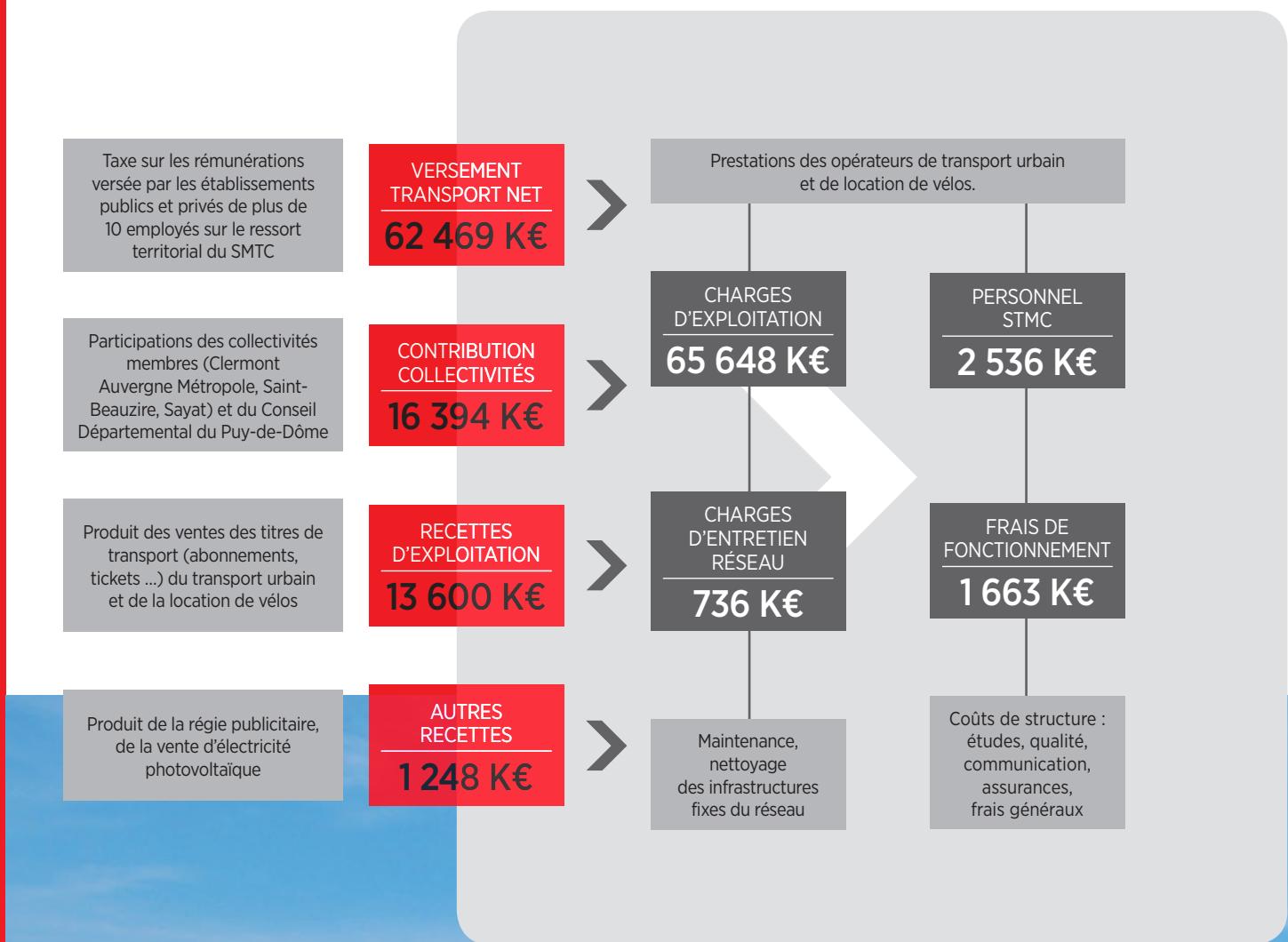
ANNONCES PRESSE ET AFFICHAGE

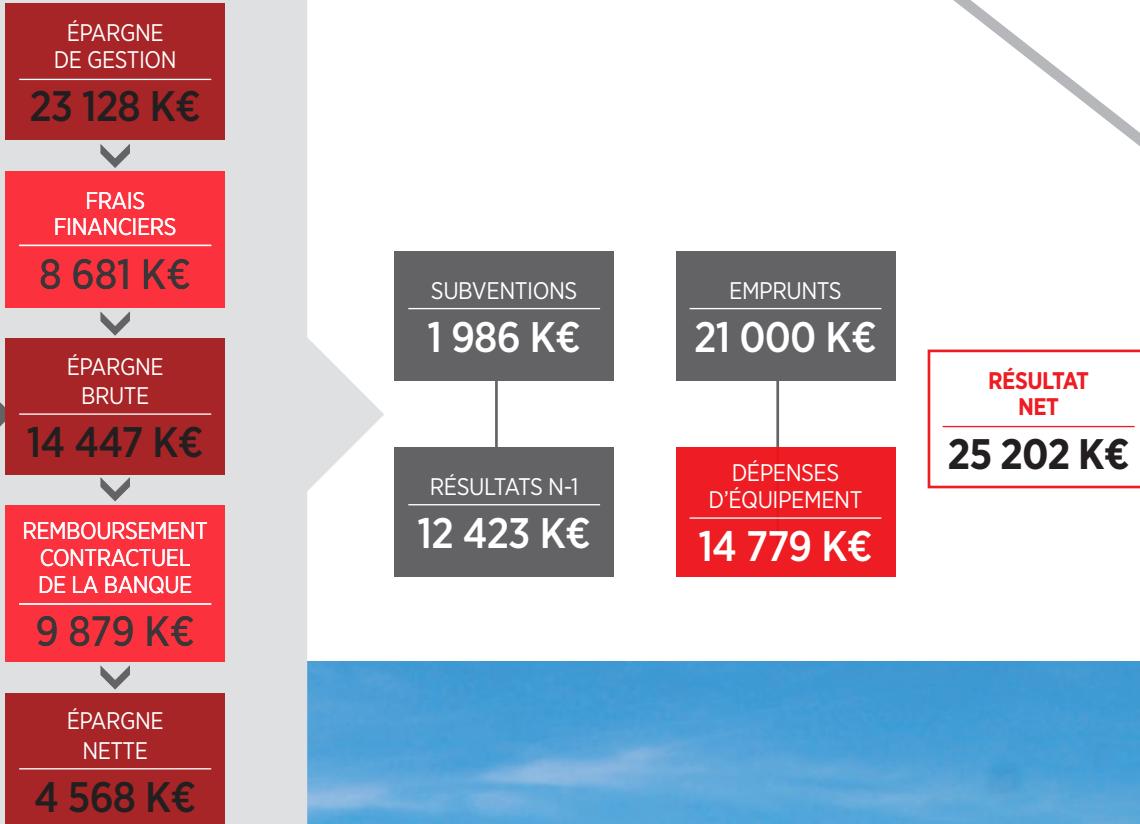
- Annonces presse dans divers magazines et journaux locaux.
- Affichage sur le réseau JC Decaux, et le réseau de bus Clear Channel.

LES DONNÉES FINANCIÈRES



PRÉSENTATION ANALYTIQUE DES COMPTES 2016





Le versement transport est en hausse de 1,2%, progression moins dynamique que les années précédentes, en liaison avec la progression de la masse salariale. Le taux de cotisation est fixé par le Comité syndical à 1,8% pour l'ensemble des établissements publics ou privés de plus de 11 salariés.

La recette commerciale issue du transport urbain est en recul de 3,8%, en liaison avec les effets en année pleine de la tarification solidaire.

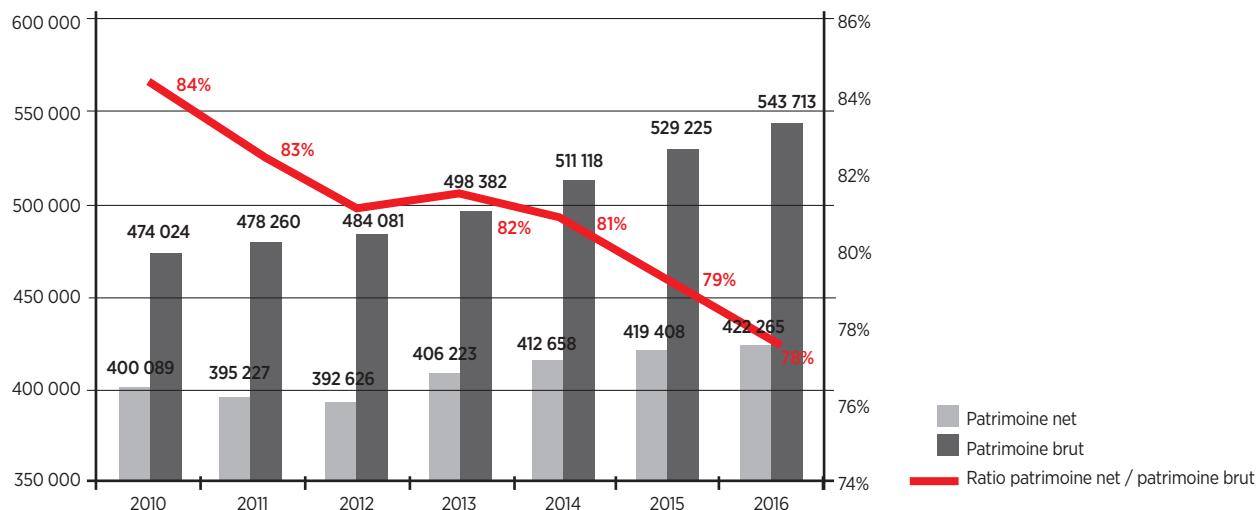
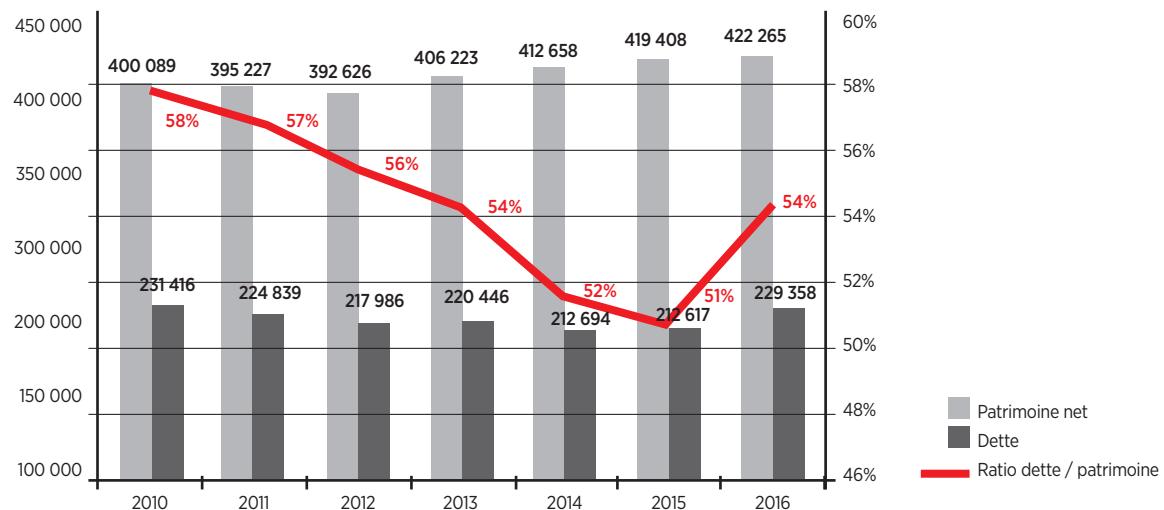
Les charges d'exploitation progressent de 2%, c'est principalement dû aux charges supplémentaires liées à la substitution de la ligne de tramway pendant les travaux de maintenance.

Les charges financières sont stables, malgré la hausse de l'encours de dette, grâce à la désensibilisation des produits structurés. Dans ce cadre, le SMTC-AC reçoit pour la première année l'aide du fonds de soutien de l'État d'un montant de 500 K€, correspondant à un peu plus de la moitié de l'indemnité de remboursement anticipé des prêts désensibilisés.

L'effet de ciseau conjoncturel a pour conséquence une baisse de l'épargne brute de 4,7%.

En relation avec la hausse de l'encours de dette, la capacité de remboursement est rallongée à près de 16 ans, durée de vie moyenne des immobilisations financées par cette dette.

De même, le ratio de dette sur le patrimoine net revient au niveau de 2014. La réduction du rapport du patrimoine net/brut est due à l'amortissement des immobilisations de la ligne de tramway.



PRINCIPAUX RÉSULTATS DU RÉSEAU DE TRANSPORT

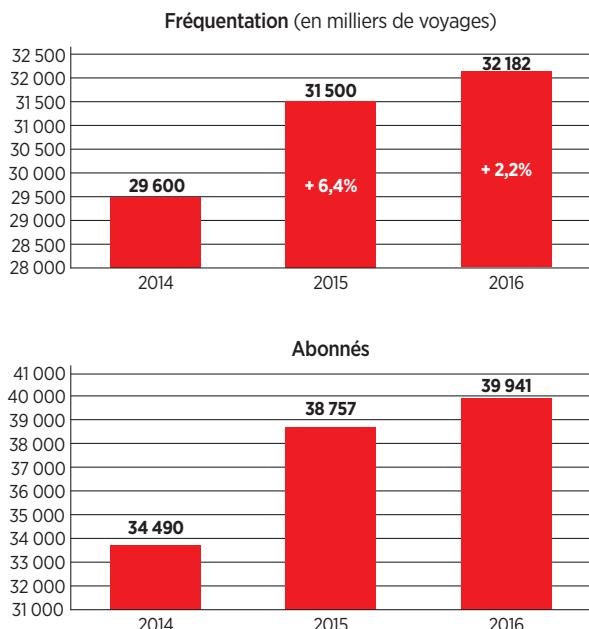


LE RÉSEAU DE MOBILITÉ DU SMTC-AC EN BREF

Le SMTC-AC est l'autorité organisatrice de la mobilité de l'agglomération clermontoise. Il confie l'exploitation du réseau à la Régie T2C dans le cadre d'un contrat de service public, ainsi qu'à plusieurs opérateurs de lignes régulières ou de transport à la demande, ainsi que du service de location de vélos, dans le cadre de marchés publics.

Le SMTC-AC met à disposition 1 ligne de tramway, 19 lignes régulières de bus dont 2 lignes à haut niveau de service, un service de transport à la demande pour les personnes à mobilité réduite sur l'ensemble du Ressort territorial et pour tout public sur 7 zones géographiques, pour desservir plus de 1 000 points d'arrêts.

Le réseau a assuré en 2016 plus de 32 millions de voyages, en hausse de 2% par rapport à l'année précédente.



Près de 40 000 abonnés circulaient sur le réseau, en hausse de 3,1% par rapport à l'année précédente, principalement en raison de la tarification solidaire qui représente 17 300 abonnés en hausse de 32 %.

Avec 1,4 million de kilomètres, la ligne de tramway représente 23% de l'offre kilométrique commerciale, mais concentre plus de 55% des voyages.

Le transport à la demande des personnes à mobilité réduite a transporté 36 326 personnes, en hausse de près de 9%, parcourant 310 233 km, en hausse de 2,7 %.

Le transport à la demande tout public dessert seul ou en complément de lignes régulières les communes de Sayat, Saint-Genès Champanelle, Orcines, Royat, Châteaugay, Saint-Beauzire, Pérignat-les-Sarliève, Saulzet-le-chaud et Opme, transportant 30 752 voyageurs en 2016, en baisse de 5,6%, parcourant 258 261 km, en baisse de 2%.

ACCESIBILITÉ

3% des points d'arrêt du réseau de bus régulier sont aux normes dont 100% sont accessibles sur la ligne A et 95% sur les lignes de bus B, C, 3 et 4.

152 véhicules sont équipés de palette (soit 80% du parc) et l'ensemble du parc de véhicules possède au moins une porte permettant le passage d'un fauteuil roulant, ainsi que des sièges réservés aux personnes à mobilité réduite.

87 véhicules possèdent un emplacement destiné aux personnes en fauteuil roulant, soit 46% du parc.

Les distributeurs de titres de transport présents aux points d'arrêt ont été abaissés afin de permettre leur accessibilité à tous.

À l'horizon 2017, ils vont être rendus accessibles aux personnes malvoyantes ou aveugles (« stickers en braille ») sur les principaux éléments usagers. Une interface homme-machine (IHM) adaptée aux déficients visuels va être déployée (écritures en gros caractères, contrastes...).

Le SMTC-AC a voté son Schéma directeur d'accessibilité en septembre 2016. Ce document a fait l'objet d'échange avec les associations qui œuvrent en faveur des personnes en situation de handicap dans sa conception.

Il comprend :

- un diagnostic d'accessibilité du service de transport en commun,
- la stratégie de mise en accessibilité du réseau,
- la programmation pluriannuelle de mise en accessibilité.

Sa mise en œuvre devrait permettre de rendre accessible plus de 90 quais supplémentaires entre 2017 et 2019.

À cette date, ce seront 11 lignes qui seront accessibles à plus de 90 % et 8 à 100 %. 91% des usagers du réseau de transport en commun clermontois voyageront sur des lignes accessibles contre 82% fin 2016.

A large pile of C.vélo bicycles in a red-lit garage.

PROJETS 2017



Pour les territoires et les citoyens d'aujourd'hui et de demain, dans toutes leurs diversités, la mobilité est un enjeu fondamental. Elle doit permettre de lutter contre les inégalités de toute nature : géographiques, sociales, économiques et sanitaires.

Les 23 communes du Ressort territorial ont confié au SMTC la mission d'organiser et mettre en oeuvre une politique qui contribue à répondre à cet enjeu. Notre responsabilité est aussi de positionner cette réflexion dans une dynamique métropolitaine globale en faisant de la mobilité un marqueur fort de distinction.

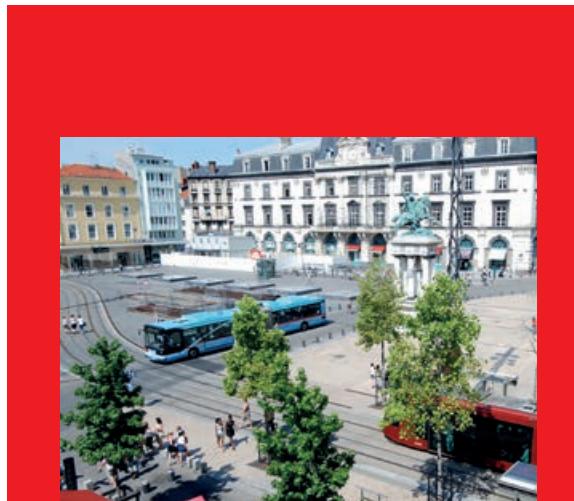
Dans un contexte national de crise économique et écologique, le SMTC a traité en priorité l'égalité d'accès à l'offre de transports au public, en engageant le chantier de la tarification solidaire. Concrétisé en juillet 2015, c'est une grande réussite, avec 5 000 usagers réguliers et 2 millions de voyages supplémentaires.

Pour répondre aux autres inégalités et contribuer à l'attractivité métropolitaine, le SMTC a organisé des moments de concertation qui ont fait émerger les actions publiques prioritaires pour améliorer la qualité de vie et l'égalité d'accès à des offres de mobilité décarbonée. Ces débats, nourris par les Rencontres Citoyennes de la Mobilité, se sont tenus avec les élus du Comité syndical, les maires et les présidents de communauté de communes à l'échelle du Grand Clermont. La régie T2C, les exploitants et les entreprises ont aussi été associés.



Parce que les politiques de mobilité s'inscrivent à court, moyen et long terme, le projet du SMTC se projette à 15 ans.

Il s'organise à partir de 4 enjeux forts, et comprend des engagements précis et mesurables.



UN PROJET SUR 15 ANS

- 2016 - 2032

UN PROJET QUI RASSEMBLE

- Mairies, Communautés de communes
- SMTC, T2C,
- Entreprises de transport, habitants, associations

UN ENJEU PRINCIPAL

- Développer l'attractivité métropolitaine, économique, sociale, culturelle, etc, partout et pour tous !

LES MOYENS

- Des engagements mesurables
- Une prospective financière prévisible
- 4 axes et 15 engagements.

PROJET 2016 - 2032

SMTC-AC

Réfléchir ensemble à la mobilité que l'on veut pour demain.

LA MOBILITÉ ÉDUCATIVE

Services, matériels, habitudes... : la mobilité doit changer.
Comment faire évoluer les comportements ?
Comment favoriser un territoire où il fait bon vivre et où les déplacements sont faciles ?
Si la participation des habitants, et notamment des plus jeunes, est la clef de l'évolution des habitudes, l'accompagnement à la mobilité est aussi un facteur nécessaire d'insertion.

LA MOBILITÉ AU CŒUR DU DÉVELOPPEMENT URBAIN

Comment favoriser un meilleur partage de l'espace public ?
Comment faire en sorte que les infrastructures de la ville soit d'emblée adaptées aux transports collectifs ?
Comment renforcer le positionnement de Clermont-Ferrand comme laboratoire des entreprises de la mobilité de demain ?

LA MOBILITÉ DURABLE

Comment améliorer la qualité de vie et le bien-être ?
Comment contribuer à rendre la ville plus respirable et agréable pour que la santé et le calme bénéficient à tous ?

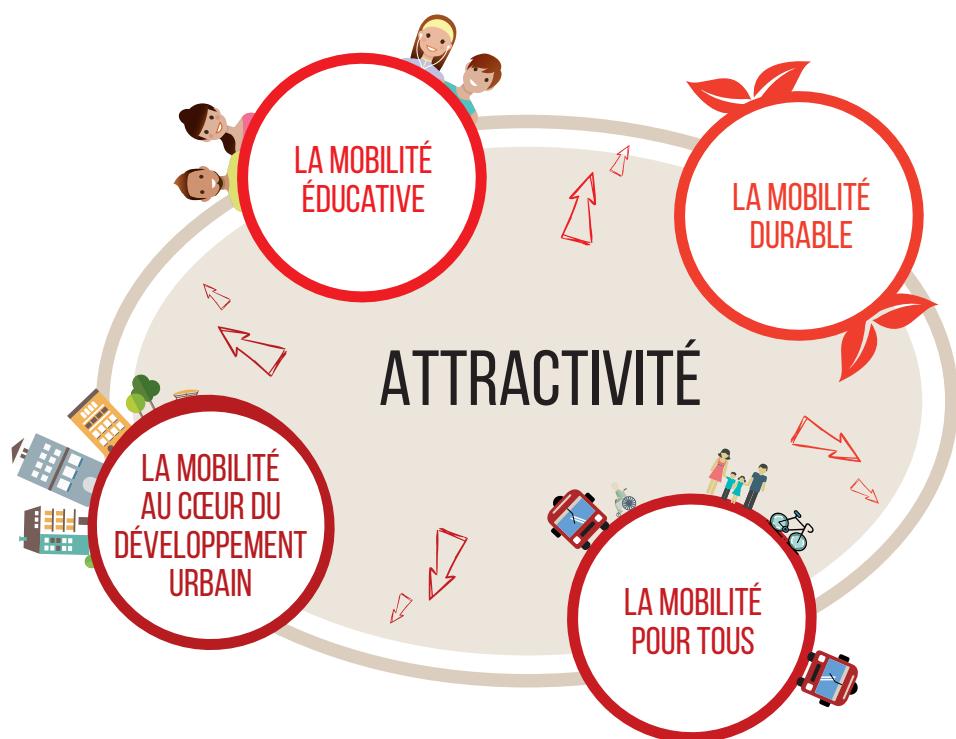
LA MOBILITÉ POUR TOUS



La mise en place de la tarification solidaire en 2015 entend répondre au premier enjeu de lutte contre les inégalités économiques et sociales.

Comment répondre maintenant équitablement aux différences géographiques, aux handicaps et aux discriminations ?

L'offre de transport est ainsi amenée à se renforcer et se diversifier, avec davantage d'options mieux coordonnées entre elles et avec celles des autres autorités organisatrices de mobilité.



ŒUVRER POUR UNE MÉTROPOLE PLUS FORTE

Clermont-Ferrand est la **métropole de l'Ouest de la Région Auvergne-Rhône-Alpes** et la capitale du Massif central ; son projet de territoire comprend un axe sur les transports, avec l'ambition **de devenir le laboratoire des mobilités innovantes et durables**. L'offre de transports publics du quotidien doit être à la hauteur de cette ambition de distinction territoriale : on veut, dans le cœur urbain, **pouvoir vivre sans posséder de voiture** et, sur l'ensemble de la métropole pouvoir se déplacer facilement pour accéder aux services et aux loisirs, sans émission de pollution.

Notre territoire dispose aussi **d'atouts spécifiques** : l'entreprise MICHELIN et sa force de recherche-innovation, engagée sur la production des services de mobilité de demain ; le BIVOUAC, figure de proue du collectif « clermontois #Cleantech #Mobility » ; le Labex IMOBS3 et le pôle de compétitivité VIAMECA. Ces atouts donnent l'opportunité d'expérimenter et de disposer de ces nouveaux services qui simplifient la vie quotidienne et les emplois.

Le SMTCA s'attache à rendre concrète cette vision.

DES SERVICES ACCESSIBLES À TOUS LES PUBLICS

- Développer un réseau de transports en commun maillé de 4 lignes fortes, dont deux lignes en site réservé (actuelles lignes A et B).
- Proposer des services multimodaux (plans, guides horaires, information voyageur et billettique) adaptés à différents publics (habitants, touristes, randonneurs, personnes atteintes de handicap, etc.), en incluant les supports numériques.
- Travailler avec les communes et les intercommunalités pour améliorer les services disponibles aux stations de connexion entre plusieurs modes de transport, notamment les haltes ferroviaires et les parkings relais.

DES COMPÉTENCES AU SERVICE DES COMMUNES ET INTERCOMMUNALITÉS

Le SMTCA met à disposition des communes et intercommunalités une ressource en ingénierie, pour aider à la conception de projets urbains qui intègrent la dimension transport.

EXPÉRIMENTATION ET INNOVATION

Avec le projet AuverMoov, le SMTCA propose des ateliers-rencontres et une façade internet qui mettent en contact usagers, entrepreneurs, et experts du secteur, pour tester des idées de produits ou services de mobilité (dispositif AUVERMOOV).

- **Ateliers annuels**
usagers/entrepreneurs/experts
- **Terrain d'expérimentation**
pour des entreprises qui innovent

DES TRANSPORTS PLUS PROPRES ET MOINS BRUYANTS

80% des déplacements produits par T2C produisent zéro émission de CO₂ et particules en 2032 (50% en 2016).

Le SMTCA conçoit une aide en direction de publics spécifiques pour s'équiper de matériel électrique ou mixte électrique/hydrogène.



PRODUIRE PLUS DE SERVICES, PLUS ADAPTÉS ET PLUS SIMPLES D'UTILISATION

Les déplacements doivent être à la hauteur de l'ambition de la métropole clermontoise. Pour cela, il est essentiel de proposer une offre forte, de qualité, qui permet de profiter de la ville en toute sécurité, avec ses quartiers et ses pôles de vie, ses grands espaces cultivés et ses paysages, son offre culturelle et sportive de premier plan, sa vie universitaire.

Le SMTCA construit cette offre avec tous ses partenaires et avec la participation active des habitants.

COMBINER DIFFÉRENTS MOYENS DE TRANSPORT À L'ÉCHELLE DU PÔLE MÉTROPOLITAIN EN TOUTE SIMPLICITÉ

- Création d'une société publique locale pour gérer une billettique et une information voyageurs communes.
- Ouverture du SMTCA aux intercommunalités du Grand Clermont.

DE NOUVEAUX SERVICES POUR MIEUX PROFITER DE LA VIE URBAINE

- Création, dès la rentrée 2017, d'une ligne de nuit, les jeudis, vendredis et samedis, d'octobre à juin.
- Création de lignes express, aux heures de pointe, pour relier les pôles de vie et Clermont-Ferrand.

DES PARTENARIATS ÉTUDIANTS / CULTURE / SPORT

Création d'une **billettique multi-services** qui permet à la fois :

- d'utiliser différents modes de transport,
- d'accéder à d'autres services : médiathèque, salle de spectacle, restaurant universitaire, etc.

UN ÉQUILIBRE ENTRE LES INVESTISSEMENTS RÉALISÉS DANS LE CŒUR URBAIN ET CEUX RÉALISÉS EN ZONES MOINS DENSES

Le programme d'investissements sur 15 ans offre de nouvelles possibilités de déplacement tout en respectant :

- la qualité de service et la sécurité pour tous les modes de transport,
- les équilibres de population,
- les critères d'efficacité qui guident les décisions de création, modification ou suppression de services.

Ce programme est présenté aux habitants du Ressort territorial du SMTCA, qui peuvent participer à son élaboration lors de rendez-vous annuels.



PORTE UNE EXIGENCE DE PERFORMANCE



Etre à la hauteur, c'est aussi se fixer des objectifs et contractualiser avec les partenaires pour réussir les chantiers à conduire. La croissance de l'offre, financée par les entreprises, les collectivités et les clients usagers, doit être efficace.

Le SMTCA et T2C, avec leurs partenaires, s'engagent à construire des services suffisamment performants sur les temps de parcours de porte à porte, étayés sur le plan financier et bien commercialisés.

UNE FRÉQUENTATION ACCRUE DES SERVICES QUI RÉDUIT LES DÉFICITS UNITAIRES D'EXPLOITATION

La majorité des coûts de production provient des salaires ; la vitesse commerciale est donc un facteur-clé. Ainsi, l'augmentation du nombre de kilomètres produits par heure de conduite entraîne une hausse de la productivité.

Le passage de 110 à 180 voyages/habitants sur le Ressort territorial actuel permet une réduction des coûts de production au voyage de 15 %.

UN MEILLEUR PARTAGE DE L'ESPACE PUBLIC

Le SMTCA propose un contrat de performance pour un partage de l'espace public, dans le cœur urbain dense entre les piétons, les cyclistes, les usagers des transports publics et les conducteurs de véhicules, avec des offres de service qui combinent stationnement et mobilité pour les habitants des zones moins denses.

REFORCEMENT DES DÉMARCHES COMMERCIALES POUR PROMOUVOIR L'USAGE DES TRANSPORTS PUBLICS

Le SMTCA et T2C renforcent, à partir du prochain contrat de service public (1^{er} janvier 2018), leur présence commerciale, l'adaptent aux différents publics et mettent en place une démarche marketing.

UNE ALTERNATIVE CRÉDIBLE À LA VOITURE INDIVIDUELLE

Le SMTCA propose, aux communes et intercommunalités, une ingénierie dédiée pour la mise en place de réseaux de voirie pour les piétons et les autres modes doux (vélos, rollers, etc.) avec comme objectif de proposer de vraies alternatives à la voiture individuelle.

CONSTRUIRE LA MÉTROPOLE DU DÉVELOPPEMENT HARMONIEUX

Bien vivre dans la métropole clermontoise pour attirer, grâce à cette réputation, de nouveaux habitants, des étudiants et des chercheurs, des entreprises et des touristes, c'est ce qui permet aussi de renouveler les générations.

Le SMTC s'engage à ce que la mobilité tranquille soit l'affaire de tous.

MISE EN PLACE D'UN BOUQUET D'OFFRES QUI GARANTIT LES TEMPS DE DÉPLACEMENT

Le SMTC s'assure, à partir de 2020, qu'au moins une solution de transport, incluant éventuellement plusieurs modes de déplacement, permette d'accéder, en 1 heure, en jour ouvrable de semaine, à une gamme de services essentiels.

Objectif : réduire les temps de transport pour consacrer ce temps à d'autres activités.



UN ACCOMPAGNEMENT À L'USAGE DES MODES DOUX ET PARTAGÉS

Le SMTC accompagne le déploiement des services vélo, véhicules partagés et covoiturage, notamment dans les quartiers prioritaires et à dominante d'habitat social.

UN ACCÈS VERS LES SITES TOURISTIQUES INCLUS DANS LE RESSORT TERRITORIAL DU SMTC

- **Connexion** à la voie verte Allier.
- **Desserte** des sites touristiques majeurs.

RAPPORT D'ACTIVITÉ

2016

2 bis rue de l'Hermitage
63063 Clermont-Ferrand cedex 1
04 73 44 68 68
administration@smtc-clermontferrand.com
Tramway : ligne A
Bus : lignes C, 22 et 23,
arrêt Lycée Lafayette

tv&CO - 04 77 39 06 96